

## DOSSIER : INCENDIES EN SÉRIE AU TOGO



PPP.4,5,10

## Vers la piste criminelle

### POLITIQUE

Les derniers  
tours de Jéricho :  
**Un échec presque  
attendu !** P.2

### INVITÉ SPÉCIAL

Interview  
/ Ephrem  
Tsikplonou : P.6



« Au niveau  
du gouvernement, il y a  
des non-dits qui bloquent  
l'adoption de ce document »

### GRANDE ENQUÊTE PP.8,9

Gestion des ordures  
ménagères et insalubrité  
à Lomé:

Du gâchis dans l'exécution  
des fonds du projet PEUL

### SPORT

23 Eperviers en  
starting-block pour la  
CAN 2013 P.13

**Un nouveau défi  
à l'horizon**

## DIABOLIQUE !

L'année 2013 commence par une série d'incendies qui ont embrasé essentiellement deux grands marchés de notre pays, ceux de Kara et de Lomé. Des tentatives réussies ou avortées ont également touché des centres commerciaux périphériques ainsi que des bâtiments privés. A ce stade de l'enquête et sans préjuger de ses conclusions ultérieures, la thèse de l'origine crapuleuse et criminelle ne semble plus faire aucun doute. C'est de façon délibérée et très probablement concertée, que des individus ont mis le feu à ce qui constitue à la fois le poumon et le cœur de nos villes, hauts lieux d'échanges dans nos communautés et dont l'importance est simplement vitale. S'attaquer à de tels édifices, c'est faire le choix de nuire profondément et durablement à ce que les Togolais ont de plus précieux dans leur rapport à la création de richesses.

Peut-on égrener la liste de ces vieux ou jeunes, ministres, hauts fonctionnaires, cadres supérieurs ou intermédiaires, ingénieurs, avocats, médecins, journalistes etc.... qui n'auraient jamais été ce qu'ils sont aujourd'hui, si de braves et vaillantes femmes ne s'étaient pas levées tous les matins qui, pour aller vendre des légumes, qui des pagnes, qui encore de petits articles ou produits, pour leur formation ; se sacrifiant la plupart du temps et se privant de petits plaisirs, même les plus élémentaires ?

C'est qu'en presque 50 ans d'existence, le marché d'Adawlato a vu tant de mamans, de sœurs, de tantes se tuer pour nourrir et éduquer des milliers de Togolais. C'est pour cela qu'il est insupportable, odieux ; onsons le mot, diabolique de faire partir en fumée en quelques minutes des années de souffrances et de dur labeur.

S'il y a quelqu'un qui ne mérite pas ce terrorisme à la sauce locale, c'est bien la femme togolaise. Qui ne demande rien à personne, qui ne se plaint presque jamais et qui est rarement surprise d'oïveté. Elle tient le cordon de la bourse et les fourneaux. Tandis que bien des fois (beaucoup trop d'ailleurs), l'homme écume ses journées au tour de jeux de société, elle choisit toujours une activité, aussi menue soit-elle, génératrice de revenus, permettant au foyer au minimum, de se nourrir. C'est à autant de bravoure et de générosité que d'obscurs individus ont décidé de s'attaquer. Inadmissible.

Certes, l'espoir reste permis grâce à l'énergie de la femme togolaise. Et comme l'a si joliment écrit un ancien Premier ministre : « Le feu a embrasé nos marchés mais n'a pas brûlé nos bras. Nous reconstruirons nos marchés et de la cendre répandue, nous ferons du savon pour laver les coeurs meurtris. Des trésors nouveaux garniront les étals des deux grands marchés ». Mais nous demandons des comptes.

Au plus vite. Quelles qu'aient été les motivations des auteurs, ils devront subir la rigueur de la loi ; dans toute sa sévérité. Ceux qui osent alléguer de prétendues frustrations ou injustices sociales, honte à eux ! Comme à ceux qui, de façon ignoble évoquent un moyen de lutte imposé par l'opresseur. Lorsqu'on commence à expliquer l'inexplicable, c'est qu'on se prépare à accepter l'inacceptable. Pour notre part, il n'en saurait être question !

Les derniers tours de Jéricho :  
Un échec presque attendu !

**L**a énième opération du Collectif Sawons le Togo (CST) dénommée « Les Derniers Tours de Jéricho » a constitué comme plusieurs observateurs s'y attendaient, une manifestation de plus pour ce regroupement de partis politiques et d'associations, sans grands résultats. Plus inquiétant, est le peu de mobilisation dont a fait montre la population, lassée sans doute par des manifestations à répétition.

C'est une série de manifestations qui était sensée lancer la rentrée politique du CST après la trêve des fêtes de fin d'année. Il s'agissait du début de la mobilisation devant empêcher la tenue des élections législatives annoncées pour la fin du premier trimestre 2013, dont les préparatifs poursuivent leur bonhomme de chemin, sans que le Collectif ne s'y associe.

Pour la première fois, les manifestations devaient se dérouler simultanément sur toute l'étendue du territoire et démontrer la force mobilisatrice des organisateurs et leur détermination à faire échec à ce qu'ils appellent un « passage en force » du gouvernement. L'opération a été un échec dont les causes étaient pourtant prévisibles.

Il y a certes l'interdiction décrétée par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Gilbert BAWARA qui impliquait que toute tentative de passer outre, serait réprimée et sanctionnée, comme d'ailleurs l'a clairement souligné le Ministre lui-même. Cela peut expliquer qu'une partie des manifestants aient préféré rester chez elle pour ne pas être victime de répression ou affronter les forces de l'ordre. Mais cette explication ne saurait être qu'accessoire voire marginale, d'autant plus que si à Lomé la marche était interdite, dans d'autres villes de l'intérieur du pays où les manifestations ont eu lieu et souvent dans le calme, la démobilisation était également perceptible.

Au surplus, « Les Derniers Tours de Jéricho » s'inscrivent dans la logique insurrectionnelle et de renversement des institutions de la République par la rue, comme y incitent bon nombre des leaders du CST, qui ont remis en cause tour à tour la légitimité du Président de la République et de l'Assemblée nationale, demandé la démission du gouvernement, appelé à la désobéissance civile etc. Dans ce schéma, une interdiction ne devrait pas constituer un frein à la mobilisation puisqu'il serait curieux qu'une logique qui se revendique à la marge de la légalité à laquelle elle oppose sa légitimité, ait besoin

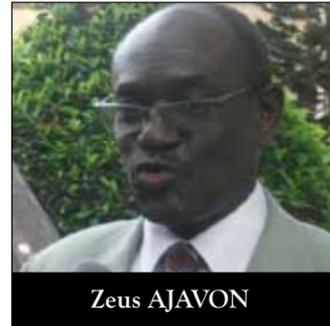
justement de l'onction institutionnelle pour exister et prospérer. En clair, la démarche révolutionnaire entamée par le CST est antinomique d'une autorisation ou d'un accord gouvernemental pour se mettre en place.

Le Coordonnateur Zeus AJAVON avait lancé « nous irons à Dékon ; advienne que pourra » et Francis Pédro AMOUZOU, un autre membre du Collectif, lui répondant en écho : « nous irons à Dékon exercer nos droits les mains nues, quoique cela nous en coûte. » Et pourtant, non seulement ni eux ni personne n'ira finalement à ce carrefour commercial ; mais en plus on ne verra trace d'aucun des deux sur le lieu même du départ de la marche.

Le printemps arabe qui sert de modèle ici s'est fait contre les règles : en Egypte par exemple, les manifestations sur la place Tahrir ont eu lieu pendant des semaines alors même que le pays vivait en état d'urgence depuis des décennies. Dans le cas du CST, son mode de fonctionnement s'apparenterait à une révolution préalablement autorisée, dument avalisée avec le blanc-seing gouvernemental. Une véritable contradiction. Elle n'est pas la seule puisque dans les revendications du CST, il est soutenu que le Parlement actuel ne devrait plus continuer à se réunir du fait de l'expiration de son mandat ; faisant là une lecture toute particulière de l'article 52 de la Constitution qui littéralement, règle la question. Cependant, les députés se réclamant de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), une des formations composant le CST, continuent à siéger au sein de cette Assemblée Nationale, qualifiée pourtant d'illégitime par le Collectif. Autre incohérence.

## LES DATES CHOISIES :

L'une des raisons de l'échec des Tours de Jéricho est la proximité des dates retenues avec les fêtes de fin d'année. En effet, 9 jours après le Nouvel An sont trop courts pour les Togolais pour digérer les fêtes et se remettre dans le bain des affrontements politiques et partisans. Les mêmes raisons ont expliqué également



Zeus AJAVON

la mobilisation très relative de la marche des femmes programmée à quelques jours de Noël ; et dont une précédente édition a connu un meilleur sort.

L'IMPREPARATION ET LE  
MANQUE DE SOUTIEN :

Impréparation ! Le mot est d'un allié du CST : Me Dodji APEVON, Président du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) et de la Coalition Arc-En-Ciel jusqu'à son remplacement début janvier par Mme Brigitte Adjamagbo de la CDPA (Convention Démocratique des Peuple Africains.) D'après certaines informations, l'idée de l'opération serait sortie tout droit des laboratoires fertiles du Président d'OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire), Kodjo AGBEYOME. Validée ensuite sans qu'il n'y ait une véritable réflexion sur le modus operandi ni la mobilisation de ressources.

L'origine de l'idée et le flou kafkaïen qui entourait sa mise en œuvre expliquent aussi en partie le manque de soutien apporté par Jean-Pierre FABRE et son parti à l'initiative, comme nous l'a confirmé un des cadres de l'ANC. Rien de vraiment très surprenant lorsqu'on connaît les relations tendues entre les deux hommes qui ne s'apprécient guère. Un euphémisme.

## TROP DE MANIFESTATIONS

A force d'user et d'abuser de l'arme de pression que constitue la marche pacifique, une centaine en deux ans, une partie de l'opposition a fini par la banaliser. C'est presque rentré dans les habitudes de certains Togolais qui y vont finalement par réflexe, sans grande conviction, et donc avec moins de détermination. Surtout qu'à ce jour, aucun résultat, même mineur n'est à mettre au crédit de ces marches à répétition qui finalement donnent l'impression de se suffire à elles-mêmes, au lieu de constituer un moyen. En effet, à écouter certains discours, le fait même de marcher constitue une fin en soi. Ainsi pourra-t-on vous rappeler les milliers de manifestants de

juin 2012 à Dékon, sans qu'on vous dise comment une telle mobilisation a pu être capitalisée et à quoi elle a servi.

La multiplication des manifestations, la multiplicité des revendications et des mots d'ordre qui déroutent parce que changeant de tout en tout et selon l'actualité et les jours, l'absence de résultats probants à ce jour, commencent à avoir raison de la patience et de l'écoute des manifestants, malgré la promesse des lendemains qui chantent et du discours sur les grands changements qui ne sont intervenus nulle part en un seul jour. Le problème est que cela fait déjà plusieurs années que cela dure et que les manifestants constatent que les mêmes méthodes aboutissent aux mêmes résultats : l'échec.

## NE PAS CRIER VICTOIRE :

Si la démobilisation est une bonne nouvelle pour le gouvernement, elle ne peut être que temporaire. Celui-ci ferait une lecture erronée de la situation en s'en accommodant. En effet, une partie de nos compatriotes souhaite un changement politique caractérisé par l'alternance. Elle pense que sa situation irait en s'améliorant avec de nouveaux dirigeants à la tête du pays. Elle est convaincue que pour réduire le chômage, avoir un système de santé performant, davantage de moyens pour l'éducation, développer l'agriculture, instaurer une justice sociale, installer définitivement la bonne gouvernance, réduire la pauvreté et lutter contre la corruption, l'arrivée d'une nouvelle équipe est indispensable. A tort ou à raison. Ces aspirations légitimes sont très ancrées au sein d'une partie de l'opinion. Seules cependant les élections les départageront avec l'autre partie qui, tout en ne niant pas les difficultés, estime que les responsables actuels sont les mieux outillés et les plus à même de présider aux destinées du pays.

En attendant, les aspirations de changement sont mal portées et très approximativement incarnées par le groupe de leaders le plus présent médiatiquement. Leurs méthodes laissent à désirer et leurs stratégies difficiles à cerner, si elles existent. Cela n'efface pas pour autant ces aspirations qui devront nécessairement être prises en compte. Car ce n'est pas parce qu'elles sont mal représentées qu'elles cessent d'exister.

## Faure GNASSINGBE et Gilchrist OLYMPIO le 13 Janvier: L'image de ce début d'année

✎ Ayi d'ALMEIDA

**L'**image est presque inaperçue à cause de l'actualité douloureuse que traverse le pays avec les incendies criminels qui ravagent les marchés, mais aussi du fait que Gilchrist OLYMPIO a perdu de son aura d'antan. Cependant, elle reste une image forte de la politique togolaise, parce qu'il était encore inimaginable il y a peu, de voir les fils de Sylvanus Olympio et de Gnassingbé Eyadéma réunis pour commémorer la date anniversaire de l'assassinat du premier.



Faure GNASSINGBE et Gilchrist Olympio lors du 13 Janvier 2013

Les opposants aux deux personnalités passeront pour un non événement Faure Gnassingbé et Gilchrist Olympio réunis ensemble lors de la messe commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Sylvanus Olympio, le Père de l'indépendance togolaise. Mais pour l'histoire, pour ce qu'a été pendant la politique togolaise, minée par les conditions obscures de cet assassinat, revendiqué par feu Gnassingbé Eyadéma avant de se rétracter et que d'autres pistes ne soient envisagées, on ne peut valablement considérer ce qui s'est passé le 13 janvier dernier comme un épiphénomène.

Chaque Nation, chaque peuple a besoin de symboles forts pour se construire et se renforcer. Celui-là fut indiscutablement un ; au-delà de toutes considérations partisans. Il fut l'expression de cette idée que la réconciliation est possible, même pour les pires ennemis qui se sont combat-

tus, y compris dans le sang. Beaucoup de compatriotes exigent souvent la pose d'actes, plus expressifs que les longs discours sur la nécessité du vivre ensemble, le pardon et la cohésion sociale. On ne peut trouver meilleure démonstration que la volonté réciproque est l'acte essentiel pouvant faire sauter tout blocage.

### DEPASSER LES CRITIQUES :

Aujourd'hui, pour avoir accepté de signer un accord avec l'ex-RPT ( Rassemblement du Peuple Togolais), Gilchrist OLYMPIO est passé du statut d'icône à celui de paria. Ainsi sont les peuples prompts à brûler l'après-midi ce qu'ils ont adoubé le matin, sans qu'ils soient réellement en mesure de le justifier de façon rationnelle. Mais le peuple a toujours raison et il faudra s'incliner. Cependant, sa raison n'est souvent qu'émotionnelle et instable. Le temps finit parfois à lui don-

ner tort et un homme politique qui cherche en tous temps et sur tous sujets avoir l'opinion avec lui, ne pourrait jouir que d'une popularité dont la pérennité y compris dans l'histoire, n'est pas garantie.

L'homme d'Etat, c'est aussi celui qui sait être leader, c'est-à-dire qui conduit ses troupes et n'est pas systématiquement à sa remorque. C'est celui qui a une vision, qui l'assume même s'il reste incompris, comptant sur le jugement de l'histoire et les conséquences positives laissées à la postérité

par un acte, jugé comme trahissant la cause. Pour tout observateur objectif, les tensions actuelles seraient d'une ampleur beaucoup plus importante si Gilchrist OLYMPIO était resté le leader de l'UFC (Union des Forces de Changement) qu'il fût, déconnecté des réalités, jusqu'au-boutiste et opposant un refus catégorique à tout. Ses ex-lieutenants qui continuent à faire prospérer cette ligne n'ont pas son charisme ni sa dimension intellectuelle. C'est pour cela que même plus radicaux, ils ne mobiliseraient jamais

comme monsieur OLYMPIO le fit. C'est dire donc tout le rôle que le fils du premier président du Togo a joué et continue de jouer pour l'apaisement dans le pays en s'inscrivant dans une nouvelle dynamique, celle d'un temps pour la politique, un temps pour les questions économiques et sociales. Lui seul, de par son aura pouvait le faire. Comme son partenaire, Faure Gnassingbé était aussi le seul à pouvoir, sans provoquer un tremblement de terre et susciter de violentes réactions, mettre fin au lustre d'antan pour la célébration du 13 janvier, faire commémorer au Palais des Congrès une messe d'anniversaire de l'assassinat de Sylvanus Olympio, laisser diffuser un dossier sur la vie et la mort de ce dernier ; toutes choses impensables il y a seulement 7 ans. Il a pu le faire parce que justement, il est le fils de l'autre. Même si leur geste reste incompris dans leur camp respectif, ils ont eu raison de le faire. Il ne faudrait pas qu'ils s'attendent à en avoir les fruits pour eux aujourd'hui. Mais plutôt à parier sur le futur qui n'est pas écrit et qui le sera certainement un peu grâce à leur geste.

## Mali : La France en passe de sauver le pays grâce au déploiement de ses forces militaires

✎ Ibrahim SEYDOU

**A**part quelques réserves, parfois virulentes notamment en Algérie, les rues africaines surtout sub-sahariennes, y compris celles qui font preuve traditionnellement d'un anti-France primaire, jugent favorablement l'intervention française contre les islamistes et autres fous d'Allah qui ont envahi le nord du Mali et le tiennent depuis sous coupe réglée, imposant la charia et un obscurantisme insupportable. C'est l'une des rares fois ; on est très loin de la vive polémique sur le rôle joué par les militaires de l'Hexagone dans les chutes du Colonel Khadafi et de Laurent GBAGBO. Cette décision positive du Président français redorera certainement le blason de son armée dans l'opinion sur le continent.



François HOLLANDE, PR de la France

Depuis le 11 janvier dernier, avec le soutien de la classe politique du pays et 62% de ses compatriotes selon un sondage, François HOLLANDE a lancé l'Opération Serval destiné à permettre au Mali de recouvrer l'intégrité et l'intégralité de son territoire. Mais aussi d'éviter la balkanisation du pays, sa somalisation et surtout qu'il devienne un terreau où prospèrent le terrorisme et toutes sortes de conglomerats politico-religieux et mafieux. Il était temps puisque les Islamistes avaient déjà conquis le nord et avaient toutes les chances de pénétrer au sud sans de réelles résistances, comme leur dernière attaque l'a démontré ; l'armée malienne n'étant ni équipée ni motivée pour faire face.

Cependant l'intervention française n'est pas qu'en faveur du Mali. Elle évite une déstabilisation de la région dont les régimes sont pour la plupart faibles et incapables de faire face à la détermination et aux matériels

dont disposent les islamistes. Elle est aussi utile pour l'Occident qui ne saurait voir sans réagir, se développer un sanctuaire pour les terroristes de tous poils, susceptibles de s'entraîner et d'aller commettre des attentats meurtriers sur son territoire. Raison pour laquelle tous les pays Occidentaux soutiennent l'intervention française et les différentes capitales, de Londres à Washington en passant par l'OTAN, annoncent des soutiens techniques et opérationnels.

Les opérations aujourd'hui en cours permettront de stopper, de repousser et de réduire considérablement les capacités militaires des groupes comme AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique), Ansar Dine (qui signifie les Défenseurs de la Foi) et le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) qui sont des groupes connectés à AQMI, déjà présent au Nigéria et signalé au nord Bénin.

Evidemment, cette guerre suscite des inquiétudes. Les Algériens par exemple, craignent qu'elle ne déborde sur leur territoire qui verra s'y replier les combattants islamistes chassés par les troupes françaises. Raison d'ailleurs pour laquelle Alger a fermé ses frontières avec le Mali et y a déployé des troupes.

En France, on craint un retour de bâtons avec d'éventuels attentats sur le sol hexagonal ou l'exécution des otages détenus par les Islamistes. On pense également à une possible afghanisation puisque le Président français a déclaré que la France prendrait le

temps qu'il faudra pour atteindre ses objectifs.

### ET LES AFRICAINS ?

Si la France constituera la principale force au Mali, elle sera cependant épaulée surtout pour les opérations au sol par des soldats de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). D'abord parce que l'image d'une intervention à laquelle ne participeraient pas les Africains contre une menace qui pèse en priorité sur eux, serait réellement négative. Elle provoquerait des polémiques à ne plus finir, ressusciterait les débats sur l'impérialisme et tou-

cherait la fierté des Africains. Ensuite, la France ne pourra continuer à vendre favorablement cette guerre à son opinion que si les pertes en vies humaines de ses soldats restent limitées. Ce qui n'est pas acquis pour les opérations au sol. D'où la nécessité d'avoir des troupes africaines qui pourront d'ailleurs, une fois la reconquête opérée, rester sécuriser le temps qu'il faudra, celui surtout pour une réorganisation et restructuration de l'armée malienne, les différentes zones.

Ainsi, la CEDEAO enverra-t-elle au total 2900 soldats, dont 500 Burkinabé, 500 Sénégalais, 300 Béninois, 600 Nigériens, 500 Nigériens et 500 Togolais.

Sur l'engagement du Togo, aucun débat public n'a eu lieu ; ni sur les médias, encore moins au Parlement. L'information est passée comme une lettre à la poste et dans l'indifférence, sans qu'elle n'ait été portée de façon officielle à la connaissance de l'opinion, de la classe politique. Pourtant, nos soldats partent non pas pour une opération de maintien de paix, mais pour faire la guerre. Certes, pour une bonne cause mais qui aurait cependant nécessité d'informer l'opinion publique.

## Incendie du marché d'Adawlato :

**Près de 400 milliards de FCA et 10 000 emplois directs et indirects perdus selon un économiste**

✎ Franck NONNKPO

**L**es milliers de personnes qui, dans la nuit de vendredi à samedi 12 janvier dernier, ont accouru au grand marché d'Adawlato, pour être témoins de l'incendie qui ravageait alors le principal bâtiment du marché, n'avaient sans doute qu'une idée vague des conséquences du drame qui se déroulait à leurs yeux. L'épaisse fumée noire et piquante s'échappant du bâtiment était emportée par le vent et avec elle, des milliards de FCA, des milliers d'emplois ; bousillant du coup des centaines de vies et occasionnant une perte énorme pour l'économie nationale.

Les premières victimes du drame survenu au marché d'Adawlato restent sans doute les commerçantes qui font leurs affaires dans l'immeuble incendié. Le bâtiment reste le plus important du marché et abrite, selon les estimations, près de 4000 femmes, pratiquant diverses activités commerciales. Les commerçantes de tissus pagnes, de bijoux, y occupent une place importante ; mais on trouve aussi des vendeuses de denrées alimentaires : crustacées, poissons, ingrédients de cuisine.

A la fin de la journée, les marchandises sont soigneusement rangées et gardées à l'abri. Quelques commerçantes, par peur d'être braquées à la maison, laissent sur place les revenus de la journée, quitte à les déposer le lendemain dans une banque ou institution de microfinance.

C'est donc un choc psychologique terrible et un coup dur pour ces femmes qui ont tout perdu dans l'incendie et qui resteront à jamais marquées par ce malheureux événement.

Plusieurs économistes soutiennent que les pertes enregistrées par ces femmes, sont difficilement quan-

tifiables, la quasi-totalité évoluant dans l'informel et ne tenant pas de comptabilité de leurs activités.

« Certes, l'EPAM (Etablissement Public d'Administration des Marchés), dispose d'une liste informatisée de revendeuses et vendeurs qui sont dans les marchés mais comment seront évalués les stocks de crustacés, de tomates, de tissus pagne et mèches ? », s'interroge l'un d'eux. Une difficulté que reconnaît la Directrice de l'EPAM, FOLLY-SESSI Ayélgan, qui nous a déclaré que pour le moment, il n'y a pas une évaluation des pertes. « Avancer un chiffre en ce moment, serait faire injure à ces femmes », a-t-elle ajouté.

Difficile donc d'évaluer les pertes directes mais ce qui est certain, est qu'elles sont énormes et peuvent se chiffrer à plusieurs milliards, selon une estimation du Professeur Mawuli COUCHORO, enseignant à l'Université de Lomé.

Par ailleurs le temps d'inactivité induit par la gestion de l'après incendie par le gouvernement, va également constituer pour les commerçantes un important manque à gagner.

Tout ceci ne manquera pas de re-

jaillir sur l'économie des ménages, où la plupart de ces femmes tiennent le cordon de la bourse.

Comme un effet domino, les malheurs de ces femmes affectent également l'économie nationale.

Selon l'économiste M. KHALIF Nadim, « la moitié des chiffres d'affaires de l'économie togolaise, passe par le marché ». A ce titre, le marché d'Adawlato représente, selon ses dires, un organe vital pour l'économie du pays. « L'économie d'un pays, dit-il, fonctionne comme le corps humain. Lorsqu'un organe vital est atteint, c'est tout le corps qui est affecté ». Pour M. KHALIF, les pertes engendrées par l'incendie au marché d'Adawlato, représente près du tiers de l'économie nationale, soit environ cent milliards de FCA, trois à quatre cent milliards avec les retombées. Selon l'économiste près de dix mille emplois directs ou indirects sont perdus avec l'incendie.

Le drame d'Adawlato fait planer le risque d'une crise financière sur le Togo. La plupart des commerçantes en effet, sont affiliées aux banques et aux institutions de microfinances auprès desquelles elles ont contracté des prêts pour financer leurs activités. Avec le drame, il est évident qu'elles auront des difficultés pour rembourser. « Si l'encours des crédits est important dans le portefeuille de crédits de ces institutions financières, il faut imaginer l'effet que cela peut avoir sur leurs impayés ; Si ces institutions



Vue partielle du bâtiment central du Grand Marché de Lomé brûlé

ont des impayés, elles seront à court de liquidité et auront moins de capacité à répondre aux besoins des activités génératrices de revenus », s'inquiète le Professeur Mawuli COUCHORO, « Si on ne prend pas garde, certaines de ces institutions (ndlr : celles directement touchées) pourraient mettre la clé sous le paillason ou avoir de sérieux problèmes de financement qui pourraient les amener à licencier du personnel ou à fermer certaines de leurs agences », prévient le Professeur.

Au niveau macroéconomique, c'est la timide reprise économique qui prend un coup avec les investisseurs étrangers qui hésitent encore à venir et qui ne viendront plus. Les bailleurs de fonds qui se préparent à investir dans notre pays peuvent se montrer réticents ou exiger plus de garantie.

La loi de finance 2013 qui vient

d'être votée n'a certainement pas prévu une telle catastrophe pour notre pays. Résultat, l'Etat doit reporter certaines priorités pour dédommager les commerçantes.

Avec l'extension de l'Aéroport GNASSINGBE Eyadéma, le Togo envisage d'accueillir 2,5 millions de voyageurs. Combien de nouvelles compagnies aériennes accepteraient de desservir l'aéroport rénové si les structures existantes ne sont pas en mesure d'arriver à bout d'un incendie de marché ? Donc toutes les prévisions de croissance du PIB du pays, croissance induite par l'agrandissement de l'aéroport, doivent être revues à la baisse avec les conséquences néfastes pour les emplois à générer.

## Indemnisation des commerçantes d'Adawlato :

**Après l'état de choc, place aux revendications**

✎ Lola AKOMATSRI

**Q**uelques jours après le grave incendie qui a touché le grand marché d'Adawlato à Lomé, ravageant sur son passage les marchandises des commerçantes, le défi qui s'impose au gouvernement est la gestion de l'indemnisation de ces femmes. La chose ne semble pas aisée puisque certaines s'élèvent déjà contre la méthode de gestion de cette crise telle que faite par le gouvernement malgré les annonces de reconstruction et d'identification des victimes en vue d'un dédommagement.

Dans la soirée du lundi 14 Janvier 2013, la cellule de crise mise en place à l'issue des incendies des Grands Marchés de Kara et de Lomé a pris une série de mesures qui se résument en cinq (05) points.

L'annonce principale faite par la cellule concerne la reconstruction entière du bâtiment du grand Marché de Kara et celui de Lomé. En entendant, des sites seront identifiés afin de reloger les femmes commerçantes et procéder à leur recensement.

Par ailleurs, le Premier Ministre,

Arthème Ahoomey-Zunu qui a présidé les assises, a également déclaré que des possibilités de réévaluations des créances contractées par les commerçantes auprès des établissements de microfinance étaient en étude.

Les femmes victimes pourront sonner le 22 21 20 25, un numéro gratuit pour avoir accès à un centre d'écoute et d'accueil.

Par ailleurs, l'unité de soutien psychologique a été démultiplié dans les CHU de Lomé et de Kara.

Des mesures qui ont été arraché

de haute lutte par les femmes commerçantes qui se sont battues toute la journée du lundi 14 Janvier afin d'avoir gain de cause.

**Les femmes déterminées à revendiquer leur indemnisation**

La journée du lundi 14 janvier a été particulièrement éprouvante pour les commerçantes qui, une fois l'état de choc passé, se sont levées pour exiger des mesures d'indemnisation immédiates.

Dès la matinée, elles se sont rassemblées spontanément devant la Cathédrale de Lomé dans l'espoir que les dernières décisions du gouvernement leur seront communiquées. Après avoir fait le pied de grue pendant des heures, elles décidèrent de se rendre au Ministère du Commerce et de la



Manifestation des femmes commerçantes d'Adawlato

Promotion du secteur privé pour s'enquérir des mesures.

Sur les lieux, la tension monte rapidement et un mouvement de protestation est improvisé. Sur les pancartes on pouvait lire « Les femmes victimes de l'incendie

du Grand Marché d'Adawlato, dédommangez-nous car nos cœurs sont meurtris ». Une d'entre elles, revendeuse de pagnes dans le bâtiment central ayant pris feu, s'est confiée à nous en ces termes, « nous sommes ici pour

(Suite à la page 5)

## Après l'état de choc, place aux revendications

(Suite de la page 4)

Lola AKOMATSRI

que le Ministre écoute notre cri de détresse. Il faut qu'on sache ce que le gouvernement prévoit concrètement pour nous aider à reprendre notre commerce. Nous ne sommes pas venus pour agresser qui que ce soit mais pour comprendre comment notre sort est géré ». Peu après leur arrivée, une liste a été ouverte afin qu'elles s'enregistrent sans plus d'explications. L'arrivée des forces de l'ordre a exacerbé la tension. « Depuis le samedi, jour de l'incendie, aucune autorité n'est venue nous voir, nous les commerçantes. Nous avons été surprises de voir sur la chaîne nationale que le Président de la République a reçu une délégation de femmes commerçantes du grand Marché de Lomé qui se sont exprimées en notre nom en disant que le Chef de l'Etat les avait rassurées. Mais nous n'avons reçu aucun compte rendu de la part de cette délégation. Ces femmes sont aisées,

elles peuvent reprendre leurs activités à tout moment. Nous, nous avons tout perdu dans l'incendie. Nous sommes ruinées » fulmine une des commerçantes. Elles estiment être en marge des décisions qui se prennent et dénoncent le silence de l'Établissement Public de l'Administration des Marchés (EPAM) quant à la question des indemnités.

Dans l'après-midi, une délégation des commerçants du grand marché de Lomé fut reçue à la Primature. De retour le langage était à l'apaisement. « A la Primature, nous avons vu que les autorités ne croisaient pas les bras. Il y avait un comité composé du staff ministériel et des agents de l'EPAM qui sont à pied d'œuvre pour pouvoir loger chaque commerçante qui a été victime de l'incendie avant la reconstruction du marché » affirme Fo Ahyi devant la centaine de femmes toujours regroupées devant la cathédrale. La délégation qui a été reçue par

le Premier Ministre en présence du Ministre de la Sécurité et le président de la Chambre du Commerce, se voulait plus que rassurante devant l'impatience des femmes. « Ils nous ont chargés en ambassadeurs des victimes pour venir apaiser les cœurs. Ils nous ont chargés de regrouper les femmes et de les enregistrer » a-t-il indiqué. Cependant, ces propos étaient loin de rassurer toutes. Des groupuscules se sont alors formés pour aller chercher chacun de son côté, la solution.

## L'argent d'abord, la psychologie après

Nous avons alors retrouvé certaines de ces femmes, à l'Unité de prise en charge psychologique installée dans les locaux de la Clinique Médico-psychologique « Bon Secours » sise à Atikpodji. Un centre mis en place sur l'initiative du Ministère de l'Action

sociale et de la Solidarité nationale. Après une longue discussion avec les psychologues du centre, le groupe de femmes repart la mort dans l'âme. Une fois approchées, les femmes déclarent qu'elles étaient venues au centre non pas pour une prise en charge psychologique mais pour s'enregistrer afin d'accélérer les indemnisations. Sur l'utilité d'une prise en charge psychologique face au choc subi, elles affirment n'en avoir nullement besoin. « Nous sommes fortes. Nous ne pouvons pas perdre notre temps ici (ndlr : à l'unité de prise en charge psychologique) alors que ce qui peut véritablement nous guérir et nous rendre le moral, c'est qu'on nous rende l'argent que nous avons perdu dans l'incendie » affirme Mme SABA, une revendeuse de pagnes qui estime ses pertes à plus de 80 millions. Cet avis n'est pas partagé par Adansikou Kouami, psychologue de santé à l'unité de Bon Secours,

qui affirme que le soutien psychologique est primordial pour l'équilibre mental des femmes. « Face à l'incendie, les victimes sont rentrées dans un état de choc et certaines ont perdu le contact avec la réalité. Nous avons des cas où elles délirent, certaines qui développent des insomnies, un manque d'appétit et dans les cas les plus graves, une dépression nerveuse ou pire des envies de suicides » explique-t-il. Cependant, depuis que nous avons été installés, l'affluence n'est pas au rendez-vous au point où nous sommes actuellement en discussion avec les autorités pour nous diriger vers le domicile des femmes afin de leur apporter notre aide. « Ce n'est qu'ensuite que le volet social sera engrangé pour que les femmes retrouvent toutes leurs potentialités » a conclu Adansikou Kouami.

## Incendies en série au Togo : Vers la piste criminelle

Ibrahim SEYDOU

L'incendie qui a ravagé en quelques heures le cinquantenaire grand marché d'Adawlato le 12 janvier dernier, suivant celui de Kara quelques jours plus tôt, et provoquant d'énormes dégâts matériels et plongeant des milliers de femmes et de foyers dans la désolation, est d'origine criminelle, selon des sources policières. Ses conséquences risquent d'être désastreuses pour l'économie nationale pendant une longue période. Même si les autorités ont promis de reconstruire dans les meilleurs délais et accompagner les commerçantes pour qu'elles se relèvent de ce drame, l'amortissement rapide du choc dépendra de leur capacité à bien gérer la situation.

## Un incendie criminel

Les premiers éléments de l'enquête ne laissent aucun doute sur l'origine du sinistre. Plus personne ne parle d'incendie accidentel qui serait dû à un court-circuit, ou alors l'œuvre d'un fou pyromane comme certaines rumeurs l'ont allégué dans le cas du marché de Kara. Le gouvernement a parlé d'agissement criminel ; plusieurs leaders lui emboitant le pas, monsieur Olympio de l'UFC décrivant

un acte crapuleux et monsieur TAAMA estimant que c'est une attaque contre le pays.

Si la thèse du court-circuit a été vite écartée, c'est que les équipements installés dans le bâtiment et qui ont été contrôlés suite au drame de Kara donnaient toutes les garanties de sécurité ; les gardes en poste assurant par ailleurs avoir disjoncté le courant dès les premières flammes. Mais c'est surtout parce que les pompiers ont

constaté plusieurs foyers et plusieurs départs de feu, qui sont les signes évidents de feus volontaires. On parle de foyers allumés avec de l'essence ; les pompiers Ghanéens parlent de kérosène sans que cette information ne nous ait été confirmée pour l'heure.

En outre, des coffres se situant au deuxième étage, là où les revendeuses de pagnes ont leurs étalages, ont été éventrés comme il a été constaté lors de l'intervention, démontrant aussi le caractère crapuleux des faits.

## Des individus interpellés:

Certains individus ont été interpellés lors de tentatives avortées d'incendie, notamment au marché d'Adidogomé. Ces jeunes comme certains pris en flagrant



Les auteurs des incendies sont toujours recherchés

délit de vols lors de cafouillage qui régnait autour du marché en flammes, auraient chargé monsieur Gérard ADJA, le vice-président d'OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire) le désignant comme le commanditaire des incendies. Ils auraient soutenu avoir également reçu comme instruction de mettre à feu les stations d'essence. A ce stade, « les éléments sont accablants » pour monsieur ADJA, nous a confié une source proche de l'enquête. Interpellé depuis le matin du 13 janvier à la sortie de la messe, il était toujours gardé dans les locaux de la gendarmerie à l'heure où nous mettions sous presse ; sans pour l'instant avoir été présenté à un juge.

Au-delà du cas ADJA, c'est certains responsables du CST (Sauvons le Togo) qui sont visés. Après avoir été brièvement interpellés dimanche dernier, les avocats Raphaël Kpandé-Adzaré et Gil-Benoît Afangbédji ont été relâchés. Pour autant, l'état ne semble pas se desserrer autour du Collectif, clairement soupçonné d'être le penseur et l'organisateur de cette série ignoble d'incendies. « Nous avons des éléments qui étayent cette hypothèse. Nous travaillons comme dans la série Columbo. Il y a des faisceaux d'indices qui nous convainquent de l'implication d'un individu dans la commission de l'infraction. Ils les exploitent et parviennent à réunir des preuves pour le confondre. Nous sommes exactement dans la même

(Suite à la page 10)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef  
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU  
Eric TCHALIM  
• **Collaboration**  
Ozias ALLELUJA

Martial B

Euphrasie YEME

• **Distribution**

Komlanvi Delali AGBOH

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 9005 4237 / 9958 7773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 2227 0777 / 2235 7766

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

## Interview / Ephrem Tsikplonou, SG de la CGCT :

« Au niveau du gouvernement, il y a des non-dits qui bloquent l'adoption de ce document »

Suite à la non adoption de la loi portant Statut général de la Fonction publique par l'Assemblée Nationale dans le cadre du vote de la Loi de Finances 2013, les centrales syndicales s'estiment dupées et trahies. Elles durcissent donc le ton et annoncent une grève générale d'avertissement les 21 et 22 janvier prochains. FOCUS INFOS s'est entretenu avec Mokli Ephrem Tsikplonou, Secrétaire général de la Confédération Générale des Cadres du Togo (CGCT). Pour lui, les raisons de ce refus d'adoption du nouveau statut sont obscures.

**Focus Infos : Quel est votre sentiment par rapport à l'adoption de la Loi de Finances 2013 par l'Assemblée Nationale sans le nouveau Statut de la Fonction publique ?**

**Ephrem Tsikplonou :** Le 29 décembre 2012, (date de l'adoption de la Loi de Finances, ndr) aussi bien les travailleurs togolais que toute la population ont eu un sentiment de désolation, une profonde déception, voire une impression de trahison. Aucun Togolais, qu'il soit travailleur ou simple citoyen, consciencieux et soucieux du meilleur devenir de l'administration publique surtout réformée, ne pourrait comprendre que l'on refuse de donner les moyens adéquats aux agents de l'administration publique afin d'être plus performants. Nous sommes très déçus et désemparés.

**F.I : A votre avis quels sont les points d'achoppements ou les raisons qui retardent cette adoption ?**

**E.T :** Question très difficile. Je crois qu'il y a un véritable problème de communication entre le gouvernement et l'Assemblée Nationale. L'enthousiasme manifesté par les élus du peuple, surtout par le Président de l'Assemblée nationale et ses collaborateurs directs lors de nos dernières discussions, nous fait supposer que les achoppements sont ailleurs. Ensemble avec les parlementaires, nous avons travaillé en commission pour aboutir à un document final de 263 articles contre 288 articles au départ.

Mais personnellement je pense qu'au niveau du gouvernement il y a des non-dits qui bloquent l'adoption de ce document. En effet, depuis le 15 février 2012, date de signature d'un accord sur l'adoption en procédure accélérée, (après avoir refusé notre proposition d'adopter ce document en procédure d'urgence), le gouvernement savait pertinemment qu'il n'allait pas adopter de sitôt ce nouveau Statut général de la Fonction publique. Tout en donnant au même moment, de faux espoirs aux fonctionnaires.

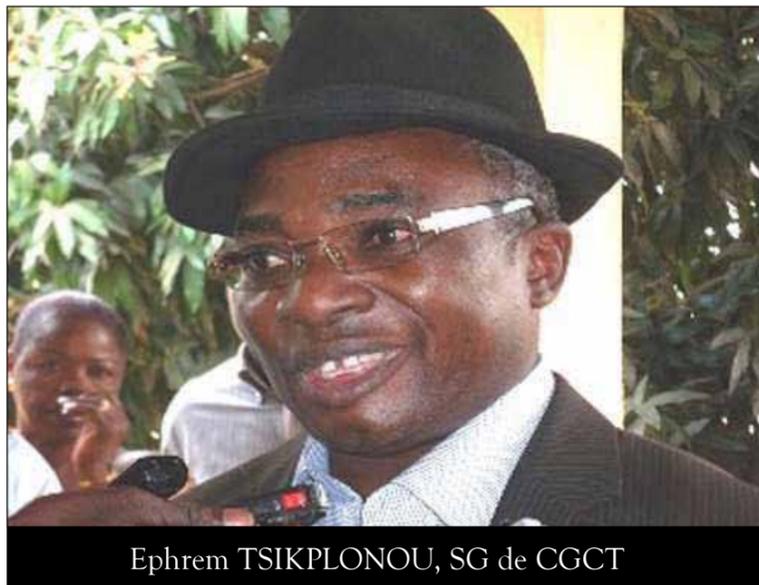
En outre, le nombre des agents de l'administration publique qui tournait autour de 20.000 en 2006-2007, a aujourd'hui plus que doublé. Il est estimé entre 44 et 45 000 et ceci depuis la fin de l'année 2009. Est-ce là l'explication du refus caché ? Aux autorités de nous le dire. Mais je crois que le gouvernement ne doit pas oublier que ce n'est pas la grille salariale et les traitements financiers seuls qui constituent nos revendications. C'est aussi l'évolution et le mieux-être social du travailleur du public. Ils doivent pouvoir avoir une promotion, changer de statut, avoir un environnement de travail amélioré pour être plus performant. Si on garde le statut quo, on cultiverait l'incompétence et l'administration reformée sera un échec.

**F.I : En quoi le statut actuel est-il devenu caduc ? Et que va apporter le nouveau ?**

**E.T :** Beaucoup pensent à l'argent. Cela est vrai, mais il y a aussi la paix du cœur et la justice sociale pour que le travail puisse être bien effectué. En ce qui concerne les grandes innovations dans le nouveau Statut général de la Fonction publique, les syndicats ont proposé deux types de personnel dans la Fonction publique.

Avant il y avait les fonctionnaires, les agents permanents, les contractuels, les agents décisionnels et les agents d'appui. Aujourd'hui, on aura que deux types de fonctionnaires: les agents de l'administration publique qui rassemble tous les fonctionnaires et les contractuels. En effet, certains ont des compétences mais ne souhaitent pas travailler éternellement dans l'administration publique. Ils peuvent alors signer des contrats avec l'administration publique et avoir un contrat fixe à durée déterminée ou indéterminée, en fonction du poste convoité et de la fonction exercée. Cela permettra à la Caisse de retraite de pouvoir traiter les agents de la même manière contrairement à ce que nous constatons aujourd'hui.

Le deuxième point concerne l'accès à la Fonction publique.



Ephrem TSIKPLONOU, SG de CGCT

La porte de la Fonction publique va être unique, c'est-à-dire que le recrutement se fera uniquement sur concours. Avant, il était fait de façon anarchique ; ce qui a fait doubler le nombre des agents en seulement quelques années.

Le 3e point essentiel c'est la structure du personnel, la catégorisation même. La catégorie est le plan de carrière. Il s'agit de permettre au fonctionnaire togolais de progresser au fil des catégories. Par exemple, vous rentrez en catégorie D vous sortez en catégorie B si vous travaillez bien. Cela permet une motivation des travailleurs du public afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

**F.I : Dans le nouveau texte de loi, l'âge de départ à la retraite a été porté à 60 ans. En quoi cela avantage-t-il le travailleur togolais ?**

**E.T :** Je crois que la majorité veut un départ à la retraite à 60 ans. Est-ce que c'est avantageux ? Moi je dis non. Mais il y a la convergence au niveau de l'UEMOA à laquelle le Togo doit se conformer. Les stratégies prônent que l'administration puisse jouir au maximum de ses agents avant leur admission à la retraite. Sinon cela a de lourdes incidences sur la Caisse de Retraites. Donc quel avantage, je ne saurais le dire.

**F.I : Le gouvernement a procédé il y a quelques mois à une nouvelle classification des diplômes dans la Fonction publique, quel est votre regard sur cette action ?**

**E.T :** C'est une bonne action que le gouvernement a faite. J'espère qu'il ne s'agit pas d'une stratégie trompe-l'œil qui consisterait à piocher et à mettre en application quelques unes des nouvelles dispositions, sans toutefois adopter le document entier du Statut

général. Mais je crois qu'il était quand même temps que ce point soit clarifié parce qu'il y a une bataille rangée entre ceux qui dispose d'un BAC+3 et le BTS.

**F.I : Le nouveau Statut prend en compte la question du déplaçonnement de la grille salariale ; qu'en est-il exactement ?**

**E.T :** Il faudrait faire une clarification. La grille ne doit pas faire partie de la loi. Beaucoup le souhaitent mais si elle en fait partie, cela signifierait un échec des négociations. La grille doit être plutôt annexée à la loi afin d'être plus flexible. Ainsi, nous pouvons la modeler selon le coût ou les réalités économiques au fil des années.

Actuellement, nous ne sommes pas encore à l'étape du déplaçonnement. Disons que le plafond a été juste poussé un peu plus haut. Le plafond, si je prends le cas de la catégorie A1, le plafond était à 2800, aujourd'hui cela passe à 3400. C'est peu parce qu'aujourd'hui, l'âge d'entrée à l'école est de plus en plus précoce chez nos enfants. Ces derniers obtiennent tôt leurs diplômes de fin cycle et sont très bien classés dans l'administration. Mais ils devront passer toute leur carrière au même niveau à cause du plafonnement. Je crois donc qu'il faudrait quand même qu'on puisse analyser cela et voir jusqu'à quel niveau monter le plafond.

**F.I : Les syndicats exigent également l'adoption d'une nouvelle loi pour la ré-institution de l'allocation du départ à la retraite, supprimée depuis le 18 Février 2011. Pourquoi une nouvelle loi si la décision du gouvernement avait été motivée par le fait que la Caisse Nationale des Retraites du Togo s'était lourdement endettée**

pour honorer ces indemnités ? Avez-vous d'autres propositions ?

**E.T :** C'était une bonne décision puisque l'Etat n'arrivait pas à rembourser les dettes ainsi créées. Mais l'Etat reste débiteur de tous les fonctionnaires qui étaient à la retraite avant la suspension. Les syndicats réclament aujourd'hui qu'une nouvelle loi soit votée afin de rétablir les fonctionnaires dans leur droit parce qu'il faut que l'Etat gratifie ceux qui ont mis 20 ans de leur vie au service de la construction de la nation.

Cependant, à la condition que les sources soient claires. Quelle institution doit contribuer au financement de cette allocation ? Si cela peut passer par la Caisse de retraite pourquoi pas ? Mais encore faudrait-il qu'elle soit restructurée pour savoir clairement quels sont ses différents rôles. Actuellement il y a une fusion dans le groupe des agents de l'administration publique. Dans le nouveau statut, nous ne parlons plus de statut de fonctionnaires mais du statut des agents de l'administration publique.

**F.I : Que comptent faire les syndicats pour l'adoption de ce nouveau statut soit effective ?**

**E.T :** Le 08 janvier passé, les six centrales syndicales (CGCT, la CSTT, la CNTT, l'UGSL, le GS, l'UISIT) se sont retrouvées. A ma grande surprise, pour une première fois, nous qui nous tirailions dans le passé, sommes tombés d'accord en moins de 30 minutes. Fini le temps de négociation, il faut utiliser d'autres moyens légaux que les organisations syndicales ont à leur disposition pour aller prendre notre statut de chez le gouvernement.

C'est pourquoi nous avons déposé un préavis de grève de 48 heures pour les 21, 22 Janvier 2013. Aux travailleurs, je dirai qu'il n'y a pas de bonheur sans liberté. Il n'y a pas de liberté sans courage. Je souhaite bon courage à tous les travailleurs, tous secteurs confondus, pour que cette fois-ci nous ne ratons plus notre cible. C'est notre dernier espoir, il faudrait que les choses changent et que ceux qui attendent leur départ à la retraite dans quelques mois, qui se sont sacrifiés pour accepter les 5 ans de plus sur leur 55 ans de départ à la retraite, puissent au moins voir leur condition de travail, leur condition de vie changées avant qu'ils ne partent le 1er Avril à la retraite.

## Projet de loi de finances 2013 :

### Un objectif sans vision

Dr Mawuli COUCHORO

On peut constater dans le projet de loi de finances gestion 2013, une réelle motivation, une détermination du gouvernement à répondre aux besoins de la population, notamment :

- la création de richesse afin de mieux faire face aux exigences qu'impose la lutte contre la pauvreté,
- la relance effective de l'économie par l'investissement surtout dans les secteurs porteurs de croissance ;
- l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Pour ce faire, le gouvernement a estimé des prévisions budgétaires qui se chiffrent en ressources à 716,4 milliards de Fcfa et en charges à 728 milliards, dégageant ainsi un besoin de financement additionnel de 11,6 milliards de Fcfa. Le gouvernement compte sur des ressources propres dont le montant est estimé à 408 milliards de Fcfa : administration des douanes (205,1 milliards Fcfa) ; administration des impôts (157 milliards de Fcfa) ; Trésor Public (45,9 milliards de FCFA).

L'Etat togolais est contraint dans ses objectifs par le respect des engagements liés à la politique d'intégration régionale (tableau1)

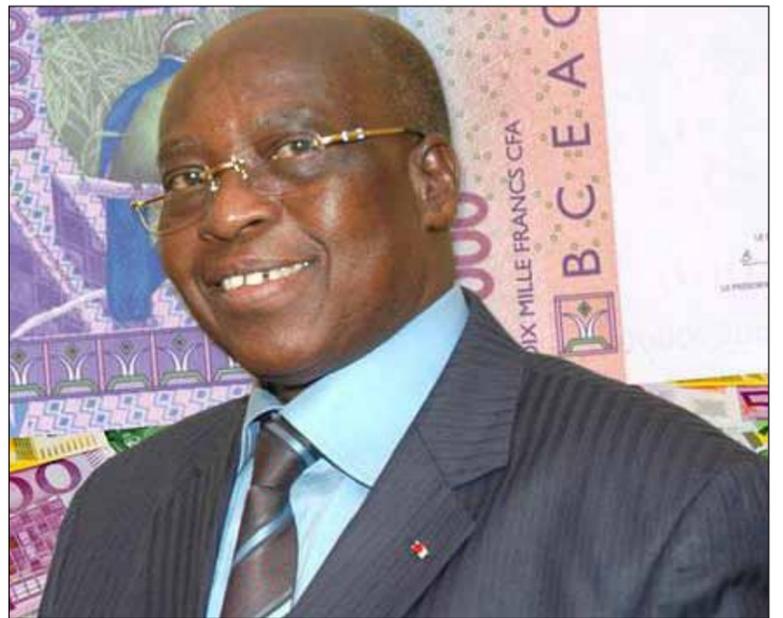
Masse salariale sur recettes fiscales	35%	35,9%
Investissement financés sur res. Int. rapportés aux recettes fiscales	>=20%	23,4%
Solde ext. courant hors dons officiels sur PIB	<= 5%	-9,2%
Taux de pression fiscale	>=17%	16,17%
Source : exposé des motifs du projet de loi finances gestion 2013		

Les mesures de l'Etat pour 2013 concerneront plus précisément et de façon prioritaire les points dont quelques-uns sont : la revalorisation des salaires avec le dé plafonnement de la grille indiciaire. Cette revalorisation devrait permettre d'améliorer les conditions de vie du personnel de la fonction publique, donc probablement sa productivité. Quant à certains problèmes soulevés dans le secteur de l'éducation et de la santé, ils devront trouver un début de solutions avec le recrutement du personnel. L'augmentation de la subvention des produits pétroliers n'est pas en reste, bien que le projet de loi ne fasse aucune allusion sur la mise en place de mesures visant à assurer une transparence des prix de ces produits. Une attention particulière

sera accordée au développement des secteurs agricoles et routiers, à l'insertion économique des jeunes à travers un fonds d'appui...

Si on salue les intentions véritablement nobles du gouvernement à travers le projet de loi de finances gestion 2013, on peut cependant remarquer de sérieux faiblesses laissant penser à un véritable manque de vision de la part du gouvernement. Le projet de loi ne s'insère pas dans un objectif global bien défini, mais ressemble plutôt à une démarche d'un peuple qui manque de vision. En effet, même si quelques objectifs globaux ont été définis dans le DSRP-C, et sur lesquels semble s'appuyer le projet de loi de finances gestion 2013, on peut constater que ces objectifs restent très vagues sans aucune quan-

tification réelle. Le manque de vision constitue un véritable handicap pour notre peuple, car comme on le dit, il n'y a jamais de vents favorables pour celui qui ne sait pas où il va. C'est ainsi que dans un vaste projet de développement, le gouvernement a l'obligation par exemple de ré-



Adji Othéh Ayassor, Ministre de l'Économie et des Finances

pertorier tous les besoins en matière d'infrastructures routières (idem pour les dispensaires, hôpitaux, les écoles, universités ...), les quantifier et dire chaque fois au peuple togolais quel montant le gouvernement affecte à l'objectif et quel est le taux de réalisation par rapport à cet objectif. Nous exhortons les autorités à l'élaboration de véritables objectifs « SMART » de développement dans lesquels le peuple tout entier se retrouve et considère comme étant sa vision.

Le gouvernement se donne aussi pour objectif de relancer l'économie par l'investissement dans les secteurs porteurs de croissance. Cette affirmation reste très vague. Le gouvernement nous aurait précisé quelques secteurs qu'il considère comme porteurs, cela suppose des études préalables qui auront mis en lumière ces secteurs. D'un point de vue théorique, cela devrait

conduire le pays à choisir avec une qualité, le secteur de spécialisation au-delà de ceux des matières premières qui, généralement, ne sont pas à haute valeur ajoutée. Le Togo en outre n'a pas de vision en termes de spécialisation. Nous naviguons à vue ! Dans une perspective dynamique, la qualité de la spécialisation peut être appréciée en termes d'adaptation, d'un point de vue sectoriel, à la demande. Le classement des secteurs selon le critère d'évolution de la demande conduit à distinguer des produits progressifs, dont la demande croît à un taux supérieur à la moyenne, et des produits dégressifs, dont la demande croît faiblement ou diminue. Un engagement fort dans la production des biens dont la demande croît est un signe de bonne spécialisation. L'amélioration d'un pays passe donc par un renforcement de la spécialisation dans les acti-

vités progressives et une dés- spécialisation dans les activités régressives. Nous appelons l'Etat à faire des études avant d'investir dans certains secteurs afin d'éviter des erreurs. L'Afrique est annoncée comme le prochain continent qui connaîtra un développement certainement semblable à celui que connaît la Chine ou l'Inde. Mais cette opportunité qui risque de ne pas se répéter peut être saisie que si notre vaillant peuple s'y engage dès maintenant : The future belongs to those who prepare it today, avait affirmé Malcom X. L'éducation et la santé sont des secteurs à ne pas négliger si nous voulons mettre notre pays sur les rails des opportunités de développement à saisir. En effet, les ressources humaines (le capital humain) sont sans aucun doute les piliers sur lesquels sera bâti l'avenir de notre pays.

Intitulés	Norme communautaire	Situation du Togo 2011
Solde budgétaire de base sur PIB	>= 0%	-1,6%
Taux d'inflation annuel	3%	3,6%
Encours de la dette int. et ext. sur PIB	<= 70%	46,4%
Variation d'arriérés de paiement	<=0	1,5Mds

## Togo :

### Le prix des boissons en canettes a augmenté de près de 20%

La rédaction

Tout est de plus en plus cher au Togo. Les produits de la Brasserie du Bénin ne font pas exception à la règle. Un tour chez un vendeur de ces produits, et vous faites le constat. Surenchère ou augmentation de la brasserie ? Cette question est sans réponse.

Depuis le 27 décembre 2012, le prix des boissons en canettes de la Brasserie du Bénin ont connu une hausse chez les grossistes. Que ce soit les produits YOUKI (Fanta, Coca-cola, Sprite et autres) ou la bière, tous ont connu une majoration de 50 FCF à l'unité sur le marché. 300 à 350 FCFA pour les produits Youki et entre 400 et 500 FCFA pour la bière. Le carton des

boissons en canettes de Youki Pom-pom et Sprite sont actuellement vendus à 7000f contre 6000f auparavant. Le carton de Youki cocktail de fruits qui était de 7500 est passé à 8000 FCFA. De même le carton de boisson «Malta » passe de 8000 à 9500FCFA et est vendu à 400F l'unité.

La bière Eku est quant à elle est vendue à 11000 FCFA le carton au

lieu de 9500. Le prix à l'unité est donc passé de 450f à 500f.

#### Une hausse non justifiée

L'augmentation du prix a été faite à la grande surprise des consommateurs qui s'interrogent sur les raisons qui la sous-tendent. Aucune réponse, ni de la Brasserie, ni des grossistes à cet effet. Ceci ouvre la porte aux spéculations. Certains imputent cette augmentation à la Brasserie qui aurait changé sa politique de fixation de prix sur ses produits en canettes.

Ce qui se répercute de facto sur les prix appliqués en gros et en détail. Pour d'autres, il s'agit de l'œuvre de grossistes véreux qui avaient profité des périodes de fête de fin d'année pour hausser le prix des produits.

On se rappelle la dernière hausse du prix des boissons BB qui remonte en juillet 2009. Mais déjà en 2007 il y en avait une. A l'époque, certaines associations à l'instar de l'Association pour le Bien-être Juvenile (ABEJ) et l'Association des Consommateurs (ATC) avaient

protesté contre ces hausses de prix non justifiées. Mais de moins en moins, ces associations élèvent la voix pour défendre les intérêts du consommateur.

Elles ont tout simplement démissionné de leur responsabilité. Laisant orpheline et sans défense la population qui continue de payer cher même pour étancher sa soif. De toutes les façons, nul ne peut éviter de boire. La soif est naturelle et arrange les fabricants de boisson.

## Gestion des ordures ménagères et insalubrité à Lomé: Du gâchis dans l'exécution des fonds du projet PEUL

**D**evant les maisons, les poubelles vomissent leur trop plein d'ordures qui fermentent à ciel ouvert sans être évacuées. Et un peu partout à Lomé, des dépotoirs sauvages poussent comme des champignons. Un triste spectacle qui défigure Lomé « la belle » mais QUI ne traduit qu'à suffisance l'échec de la politique de gestion des déchets solides dans la capitale.

En 2010, la municipalité de Lomé a initié le Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL) dont l'une des composantes est la réorganisation du système de la pré-collecte par l'introduction de mini-tracteurs en remplacement des charrettes à traction humaine et le réaménagement de certains points de décharge d'ordures. Mais force est de constater l'échec de ce projet dont les indicateurs se mesurent aujourd'hui par la faillite des entreprises de pré-collecte enrôlées dans le PEUL et l'état d'insalubrité criard de la ville de Lomé.

Depuis 1921, c'est aux mairies qu'est dévolue la gestion des ordures ménagères au Togo. Cependant, compte tenu des moyens financiers limités dont elles disposent, il arrive que ces municipalités décentralisent cette gestion en confiant sur appel d'offreS, le marché de l'enlèvement des ordures ménagères à des entreprises privées. Ce fut d'abord le cas avec la Société d'Enlèvement des Ordures Ménagères et d'Assainissement (SOTOEMA) qui a effectué le ramassage porte à porte des ordures auprès des ménages à l'aide de bennes tâsseuses, protégées et adaptées entre 1974 et 1994, soit pendant près de 20 ans, avant d'être contrainte de fermer les portes consécutivement à la lourde ardoise qu'a laissée la mairie et qui s'élève à 43 milliards FCFA. Depuis lors, la capitale Lomé, a été plongée dans une insalubrité totale.

Face à cette démission de la municipalité, des jeunes se sont organisés en associations, pour un ramassage à l'aide de grandes caisses roulantes ou en plus sophistiqué, des charrettes à traction humaine. En 2007, l'on dénombrait plus d'une centaine d'associations de pré-collecte à Lomé, ayant en charge plus de 150 000 ménages avec plus de 25 000 jeunes employés. Leur salaire variant entre 20 000 et 35 000 f CFA par mois, à raison de 4 jours de travail en moyenne par semaine.

Ce n'est qu'en août 2008 que la municipalité de Lomé tenta de reprendre en main la situation en regroupant ces associations afin de leur faire part du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL) et les défis de professionnalisation qu'il implique pour eux. De même que la promesse d'une relation contractuelle gagnant-gagnant entre les par-

ties.

En effet, le projet PEUL est estimé à 8 millions d'euros, soit près de 6 milliards de FCFA, conclu entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la Délégation Spéciale de Lomé (DSL) qui fait office de Mairie, pour une période de cinq ans notamment la période 2007-2012. Et c'est la Direction des Services Techniques (ancienne Voirie), département de la DSL qui est en charge de l'exécution du projet. Outre le curage, l'assainissement des caniveaux, le renforcement de capacité de la Mairie de Lomé, c'est surtout la composante B « Appui à la gestion des déchets » prévoyant la construction d'espaces contrôlés de regroupement des ordures, la réorganisation de la filière de pré-collecte et collecte des déchets dans la ville de Lomé qui pose problème.

Le projet a donc sur appel d'offres, recruté 27 associations sur la centaine à l'époque. Celles-ci ont été réparties sur chacune des 35 zones que compte la ville de Lomé afin de procéder à un ramassage efficace et systématique des ordures à l'aide de mini-tracteurs. Mais très vite, il s'est révélé un gap entre les dispositions de cet appel d'offre et l'exécution sur le terrain.

### Les propriétaires de tracteurs endettés et dépités

Elles étaient 27 entreprises à entrer en possession de 52 mini-tracteurs lors d'une cérémonie d'inauguration présidée par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, le 24 décembre 2009 au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), Togo 2000. Matériels acquis grâce au cautionnement de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) pour bénéficier de prêts bancaires auprès de l'Union Togolaise de Banque (UTB), à un taux bonifié de 8%. Des prêts qui varient entre 4 millions et 7 millions FCFA selon la capacité de pré-collecte de chaque entreprise.

Ces sommes devraient être acquittées par chaque entreprise sélectionnée sur la période 2010-2013 selon des échéances mensuelles. De plus, elles étaient soumises au paiement d'une redevance moyenne de 20% sur le chiffre d'affaires par lot attribué. Mais très vite, ce prêt est devenu un goulot d'étranglement pour la plupart des responsables d'entre-



Un mini tracteur en panne garé devant une maison

prises qui l'ont contracté. Et pour cause, ils n'arrivent plus à s'acquitter régulièrement de leur dette au point qu'aujourd'hui, certains risquent de voir leurs biens personnels saisis. C'est le cas de Badabo Palambo, Directeur de ENAV-Togo, une association créée depuis 1998 devenue un établissement en 2009 suite à la demande de la Mairie de Lomé, de voir les associations de pré-collecte se muer en entreprise. Dépassé par ses dettes et le risque de voir le fruit des dizaines d'années de dure labeur saisis, il a subi une grande dépression qui l'a conduit à une tentative de suicide. Il s'est jeté du deuxième étage de sa maison en fin d'année 2011. « Le projet PEUL m'a tué », ne cessait-il de répéter lors de notre entretien, plein d'amertume et de regrets.

« Si seulement j'avais su que je pouvais tout perdre avec ce projet, je n'aurais jamais trahi les miens », ajoute-t-il. En effet, ses regrets sont fondés car lorsque les résultats de l'appel d'offre furent publiés, lui et une centaine d'autres entreprises n'avaient pas été retenus. Furieuses, elles s'étaient réunies au sein du Collectif des Etablissements pour le Ramassage des Ordures (CERO) et avaient protestées contre le non respect des clauses et l'attribution des marchés gré à gré ; ce qui écartait les associations qui s'occupaient du ramassage depuis plus d'une dizaine d'années.

Cependant, dans le but de casser le mouvement, la DSL (Délégation Spéciale de la Ville de Lomé) a pioché discrètement parmi le lot des protestataires, quelques membres du CERO. C'est ainsi que le sieur Padabo Balambo a pu bénéficier d'un prêt à l'UTB d'un montant de 4 millions neuf cent cinquante mille francs CFA (4 950 000 FCFA), de même que l'attribution de la zone 21, qui couvre le quartier de Kagnikopé, une zone peu praticable, marécageuse et inondable. Elle fut préalablement attribuée à l'entreprise Alové dirigée par Madame Adjovi Landjékpo, qui avait jeté l'éponge face aux difficultés rencontrées dans la zone. « Après le prêt, le début du remboursement a été différé de deux (2) mois par la banque

afin de me permettre de déployer mon activité. Je devais ensuite rembourser 164 000 FCFA au plus tard le 10ème jour de

manque de moyens pour nous en procurer de nouveaux, nous ont poussé à travailler avec ces engins afin d'honorer nos engagements auprès de la banque», affirme le directeur de l'entreprise ENAV-Togo

Lors de notre enquête, nous avons surpris une rencontre des 20 entreprises sur les 27 sélectionnées; rencontre au cours de laquelle nous avons pu rapprocher Adjovi Landjékpo, directrice de l'entreprise Alové dont la zone de travail (ndlr : zone 21 à Kagnikopé) fut attribué à Badabo Palambo, Directeur de l'entreprise ENAV-Togo par la Direction des Services Techniques de la Municipalité de Lomé. Nous avons pu aussi nous entretenir avec le représentant du collectif des associatif des entreprises dotées de mini-tracteurs dans le cadre du projet PEUL notamment Togbui Homéfa Komlanvi, lui-même directeur de l'entreprise WAZO qui couvre les quartiers de Bè, Bè-Kpota et Adakpamé.

« J'ai reçu 2 mini-tracteurs qui n'ont tenu que 4 mois. A présent, ils sont irrécupérables. J'ai dû faire un prêt personnel en février 2011 pour aller acheter un nouvel engin motorisé chez les Ibos (ndlr : nigériens) à 180 000 FCFA. Des dépenses imprévues qui pesent sur mes revenus qui ont considérablement diminué depuis lors. J'ai ainsi de plus en plus du mal à payer mes 12 employés », raconte Adjovi Landjékpo, directrice de l'entreprise Alové.

La quasi-totalité des entreprises ayant reçu ces mini-tracteurs indextent toutes la société DEPAT-SAND, qui a été commise pour fournir ces mini-tracteurs dans le cadre du PEUL.

« Moi j'en ai reçu deux qui ont rendu l'âme au bout de 6 mois. Pour certains, leurs véhicules n'ont pas pu démarrer le jour même de la remise officielle à Togo 2000. Ils ont été obligés de les traîner jusqu'à chez eux sans jamais les avoir utilisés, alors qu'ils doivent quand même rembourser le prêt bancaire. C'est une perte de 1 750 000 FCFA par véhicule acquis que nous sommes tenus de rembourser», affirme Togbui Homéfa Komlanvi. « C'est scandaleux qu'on puisse nous refourguer de vieux engins à ce prix là et qui nous occasionnent des dépenses supplémentaires en réparation alors que nous avons des obligations à honorer vis-à-vis de la Mairie, de l'UTB et de nos employés », dénonce-t-il. Au nom du collectif des entreprises ayant bénéficié de ces mini-tracteurs, Togbui Homéfa Komlanvi affirme avoir approché l'entreprise concernée pour lui signifier ces défaillances. « Nous l'avons approché plusieurs fois, nous avons eu plusieurs séances de travail avec elle mais rien n'a été fait soit pour

(Suite à la page 9)

## Du gâchis dans l'exécution des fonds du projet PEUL

(Suite de la page 8)

changer les véhicules ou tout au moins les vieilles pièces», affirme-t-il. Le projet PEUL est arrivé à son terme en décembre 2012 et les entreprises ayant bénéficié des prêts bancaires pour l'acquisition des mini-tracteurs devront solder leur dette au plus tard en janvier 2013. Or, ces dernières sont encore loin de voir le bout du tunnel. A quelques semaines de la fin de cette échéance, beaucoup risquent de voir leurs entreprises et leurs biens saisis.

Par ailleurs, les entreprises de précollectes ne sont pas les seules à faire les frais de l'échec du projet PEUL. Les infrastructures réaménagées dans le cadre du projet ne sont toujours pas opérationnelles pour des défauts de construction.

### Des dépotoirs intermédiaires condamnés pour défaut de construction

Le volet « appui à la gestion des déchets » prévoyait également la construction de sept (07) dépotoirs répartis sur les 2ème, 3ème et 5ème, arrondissements de la ville de Lomé; tout en sachant que pour le 1er arrondissement qui est la zone administrative et le 4ème arrondissement couvrant les quartiers résidentiels notamment la Caisse et la Cité Millennium OUA, la Mairie a opté pour une collecte directe par ses propres agents, soit des ménages directement vers la décharge finale.

Il s'agit en fait d'un réaménagement d'anciens dépotoirs intermédiaires à ciel ouvert, sous forme de clôtures avec des murs d'environ 1 mètre 50



L'intérieur du dépotoir de Kagnikopé inutilisé pour défaut de construction

de hauteur entièrement pavés et aménagés avec des bacs, de manière à ce que les mini-tracteurs puissent y jeter les ordures. Ils devraient être construits selon le plan de la Mairie à Bè-Avéto, à Akodesséwa, à Kanyikopé, à Bè Kpota, à SCOA AUTO, à Doumassesse, à la CEEB sur la voie de Kpalimé. Mais, sur les sept (07) dépotoirs prévus, seulement cinq (05) ont été construits notamment à Bè-Avéto, à Bè-kpota juste à côté du cimetière, à Kagnikopé, à Akodesséwa près des rails et à Hédzranawoé au sein du marché. Le grand hic est que ces dépotoirs sont rendus inutilisables par des défauts de construction. Le principal défaut se situe au niveau de la hauteur des deux (02) rangées de trois (03) rampes soit six (06) au total sur lesquels les mini-tracteurs sont censés passer pour déverser les ordures dans les bacs. Selon les conducteurs des engins motorisés, l'angle d'inclinaison, c'est-à-dire la pente, est trop relevée. Ce qui complique la montée et fait glisser

en a qui vont jusqu'à boycotter purement et simplement ces dépotoirs en créant eux-mêmes des dépotoirs sauvages dans les quartiers», affirme Togbui Homéfa Komlanvi. Lors de notre visite des sites de dépôt intermédiaires, le spectacle était tout simplement triste et effroyable. Ces défauts de construction ont à certains lieux exacerbés les conditions d'hygiène et présentent des risques sanitaires importants pour les populations riveraines.

A Bè Avéto par exemple, une montagne artificielle géante de débris menace de faire céder les murs sous son poids. Complètement engorgés, les éboueurs ne peuvent plus entrer dans l'enceinte avec les engins. Et donc, une fois arrivés sur place, ils sont obligés de faire à mains nues des petits tas d'ordures qu'ils emballent dans des sacs de jutes avant de les jeter à l'intérieur du dépotoir.

A Bè Kpota et Kagnikopé, les sites sont restés désespérément vides et sous scellés depuis 2010, année où ils ont été construits. « Les riverains se plaignent et ne comprennent pas pour

nous ne pouvons plus utiliser ces rampes, nous sommes obligés de jeter les ordures à même le sol au sein de ces dépotoirs. Il y a quoi des montagnes d'ordures envahissent leurs maisons alors qu'un site clos a été construit à cet effet. Ils viennent frapper à la porte du site souvent furieux, mais je ne peux que leur expliquer les raisons de ce manquement sans pour autant être capable de leur apporter une solution », nous confie Espoir Houénouvi, gardien du site de Kagnikopé, qui se sert du site de dépôt des ordures vide comme lieu d'habitation pour lui et sa famille. Et pour cause, il est abandonné à son sort par la Délégation Spéciale de Lomé qui cumule des mois d'arriérés de salaire à son endroit.

A Bè Kpota ce sont les tombes du plus grand cimetière de Lomé qui en font les frais ; les ordures ménagères



Les tombes englouties par les ordures ménagères au cimetière de Bè Kpota

étant déversées sur ces derniers au point de les faire disparaître, le tout dans une odeur nauséabonde. Plusieurs parents des défunts ont déjà eu à déterrer des cercueils, scandalisés par l'état d'insalubrité et de profanation par les tas d'ordures dont sont victimes leurs morts.

Du côté des entreprises ayant été

dotées d'engins motorisés pour le ramassage d'ordures, on estime ne pas avoir été consulté au préalable par la Maire de Lomé dans la construction du site. Le plan du site ayant été conçu par la Mairie de Lomé et exécuté par l'Agence d'exécution des Travaux Publics (AGETUR-Togo). « L'AFD a débloqué environ 1,3 milliard F CFA pour financer la construction des dépotoirs qui aujourd'hui ne sont pas utilisés, je trouve que c'est un véritable gâchis », confie Togbui Homéfa Komlanvi.

En somme, la gestion des ordures gagnerait en professionnalisme en mettant sur pied une réelle filière de collecte et de valorisation des ordures. En outre, l'exigence de transparence

dans le processus d'appel d'offres géré par la Délégation spéciale de la ville de Lomé devrait s'imposer comme la règle, afin de créer un climat

de confiance entre les différents acteurs d'une part, et entre la municipalité et les partenaires Techniques et Financiers du Togo de l'autre.

Réalisé avec l'appui du Programme africain pour le reportage d'investigation (PAIR)

## Kpalimé, une citronnelle dans la neige

OL.A.

**L**oin des magouilles et des conflits opposant la Délégation spéciale de Lomé et les entreprises de pré-collecte, la ville de Kpalimé excelle et prêche par l'exemple. D'aucuns pourraient penser qu'il est plus facile de cerner la pré-collecte des ordures ménagères dans une petite ville d'à peine 100 000 habitants, tel que Kpalimé, chef-lieu de la préfecture de Kloto qu'à Lomé. Loin de là, rien qu'à elle seule, cette ville produit tout de même 130 tonnes d'ordures solides par semaine de part l'urbanisation grandissante et le flux important de touristes qui visitent la localité. Cette ville a tout simplement su développer un système de pré-collecte des ordures ménagères géré par le secteur privé sous le contrôle de la municipalité locale. Ni plus ni moins. Bref pas d'ingérence de la Délégation spéciale de Kpalimé dans le chiffre d'affaires des entreprises.

Le marché est totalement contrôlé par le secteur privé principalement les associations. Deux associations se partagent actuellement ce marché notamment l'Association pour la Protection de l'Environnement et le Bien-Être Social (APEBES-Togo) créée le 24 novembre 1995 et qui détient plus de 98% de part de marché puis ALIP-Togo, une association créée en 2011 mais assez instable sur le terrain.

La culture de la pré-collecte des ordures n'a été introduite, tant bien que mal, dans les habitudes de la population de Kpalimé et du grand Kloto

qu'en début des années 2000 notamment par APEBES. L'idée de ramassage des ordures ménagères a germé d'un constat amer dans le village de Tové Agbèssia traversé par les ruisseaux de Agbassiandi et Hé, pollués par des ordures provenant du marché principal de la ville de Kpalimé et qui sabotaient les activités de formation agricole de l'APEBES-Togo. « Nos débuts furent vraiment difficiles car il y avait beaucoup de réticences au niveau de la population qui rechignait à s'abonner à 1000 FCFA pour bénéficier de nos prestations. Au cours des 3 premiers mois, nous n'avions pas eu plus de 40 abonnés

et c'étaient essentiellement des expatriés et quelques fonctionnaires. C'était un système nouveau pour la population qui était habituée à jeter les ordures un peu partout dans la rue et surtout dans les deux cours d'eau. » affirme Raouf Souleymane, Directeur de APEBES-Togo. La précollecte débuta au sein du marché central de Kpalimé avec un effectif de 07 agents de propreté (deux agents par charrettes en plus d'un collecteur) puis s'étendit pour la première fois vers les quartiers. Le quartier pilote fut Noumétocondji, non loin de la ville de Kpalimé et située sur une colline. « Nous avons choisi ce quartier pour sa situation en hauteur, la présence d'un cours d'eau qui draine des déchets ménagers et humains et du fait de la bonne organisation du comité de développement du quartier » explique le Directeur de l'APEBES Togo.

Avant cette initiative de l'APEBES-Togo, la ville de Kpalimé et ses environs a connu une tentative de système de pré-collecte dans les années 1990, dans le cadre d'un jumelage de la ville

avec celle de Bressuire en France d'où elle a avait bénéficié d'un camion de ramassage automatique d'ordures. Mais du manque de formation des agents sur le mode d'utilisation du véhicule, l'activité de ramassage était à peine remarquée, donc inefficace jusqu'à ce que le véhicule ne tombe en panne et cesse toute activité après la grève générale illimitée de 1993. Laissant ainsi la ville dans une situation d'insalubrité criarde.

Aujourd'hui les 24 quartiers de la ville de Kpalimé sont subdivisés en douze (12) zones de couverture dont plus du trois-quarts est géré par APEBES notamment les quartiers de Domé, Sito, Zomayi, Zongo, Agoè-kondji, Noumétocondji, Nyivémé, Nogo, Kpodji, Atakpamé-kondji, Kpé-golonou, Totsouanyi, Agbassiadivinou, Samkondji, Koussomtou. Ceci pour un total de plus de 300 abonnés avec un effectif de 7 agents dont deux collectrices des frais d'abonnements. Par ailleurs, en ce qui concerne les relations entre ces associations et la municipalité, elles ont toujours été

cordiales. La Municipalité a toujours légalement reconnue l'existence des ces associations mais intervient très peu aussi bien dans la gestion de leurs activités qu'en appui financier et/ou technique. Contrairement à Lomé, aucun contrat ne lie la municipalité aux associations de ramassage d'ordures, ces dernières ne reversent pas non plus de taxe à la municipalité. « Nous sommes conscients que c'est le travail de la Mairie de procéder au ramassage des ordures, mais compte tenu de nos moyens financiers très limités, nous préférons encadrer la pré-collecte sur le terrain pour qu'il n'y ait pas d'anarchie » affirme GAGNO Kwami Adoukpo, Agent de Développement en charge de la pré-collecte des ordures à la municipalité de Kpalimé avant d'ajouter que la municipalité est en train d'élaborer « un Plan de gestion des Déchets qui prend en compte toutes les concessions existantes sur le territoire communal et qui met un accent particulier sur l'éducation de la population sur la problématique des déchets ».

## Vers la piste criminelle

(Suite de la page 5)

démarche » nous a confié un des enquêteurs.

Ces soupçons sont rejetés par des responsables du CST qui accusent le gouvernement de vouloir faire diversion et décapiter l'opposition. « Nous sommes des pacifiques » confie par exemple Me Ajavon tandis que Agbéyomé Kodjo, fortement soupçonné, assure 'qu'un homme politique

s'investit pour construire et non pour détruire. »

Mais du côté de certains proches du parti au pouvoir, on relève que la chronologie des faits, leur chevauchement avec certaines actions programmées par le CST, leur similarité et leur calendrier peuvent difficilement être l'effet de hasard ou pure coïncidence. Cet ancien

ambassadeur estime en outre que si le CST en tant qu'entité n'est pas à l'origine de ces crimes qui seraient des initiatives personnelles de quelques têtes brûlées ou autres pieds nickelés, il en est tout de même responsable de par les discours servis depuis plusieurs mois, le contexte enflammant créé et le discours ambiant : insurrec-

tion, désobéissance civile, résistance, guérilla etc. « Si le CST n'a pas acheté les allumettes et l'essence, il a indirectement contribué à allumer la mèche. » conclue-t-il.

### Les peines encourues :

Sans préjudices des dommages intérêts susceptibles d'être payés aux commerçants victimes de

l'incendie et à l'Etat propriétaire du bâtiment détruit, les auteurs et coauteurs risquent la réclusion à perpétuité pour destruction de bâtiments d'utilité publique opérée par l'incendie.

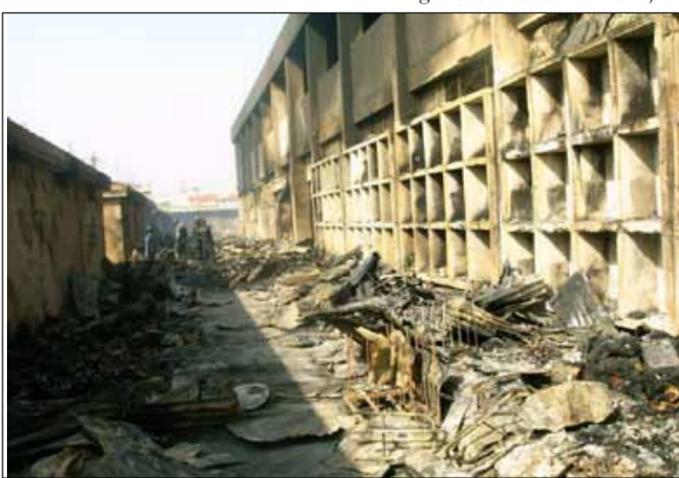
## Incendies de marchés au Togo La série noire continue

✎ Claude Dekor (Stagiaire)

**L**es 6 derniers jours sont de mémoire de Togolais, les plus sinistres. Neuf (09) cas d'incendies dont deux sont restés dans le registre des tentatives avortées et deux autres maîtrisés. Somme toutes des dégâts chiffrés en milliers de milliards de francs CFA, voici un psychose généralisée. Chronique d'une série noire.

Nous retenons tous Kara comme point de départ des incendies notamment le grand marché dans la nuit du Mercredi au Jeudi 10. L'ampleur des dégâts du marché de Kara l'emporte au point d'occulter que bien avant ce jour, Hahomégbé, localité située dans la Préfecture de Haho à 100 km de Lomé, a vu son marché partir en flammes. Le marché de Wahala n'a pas connu meilleur sort, un incendie intervenu en même temps que se déroulait l'épisode de Kara a eu raison de lui. Telle une seconde saison de cette série, l'incendie du Grand marché d'Adawlato à Lomé dans la nuit du Vendredi au Samedi 12 semble aussi être un autre point de repère.

En effet, au moment où les pom-



Les ruines du Grand Marché de Kara

piers mettaient leur dernière énergie dans cette lutte infernale contre les flammes à Adawlato, le bâtiment abritant l'agence de CIB à Atakpamé n'a été épargné que grâce à la

prompte réaction des conducteurs de Taxi Moto qui ont vite fait de jeter tout ce qu'ils avaient à portée des mains contre les flammes ravageuses. Le dimanche, un magasin

de quincaillerie au marché d'Akodessewa à Lomé échappe belle à la consommation totale et deux tentatives sont avortées

au marché d'Adidogomé et de Kpalimé, étouffées à la presque étape de brindilles et des suspects sont arrêtés. On aurait cru penser que le dimanche, dernier jour de la se-



Le Grand Marché d'Adawlato complètement consummé par le feu

maine, finirait d'emporter avec lui les dernières cendres ou fumées, mais hélas. Ce Lundi, dans la soirée c'est un magasin de friperies appartenant à des Nigériens et situé au côté Nord-Est du marché de Hédjranawoé qui a été sauvé des flammes par des jeunes « pousse-pousse ». Au point où même la

Télévision Nationale publique se demande à travers son présentateur de Journal Aimé Abalo, à qui le tour ? Vivement que cesse cette série aux épisodes inattendus teintés d'un goût de brûlé et de mépris de la vie des gens.

## Menace d'incendie au Togo :

### Des conseils qui sauvent !

✎ Cedric KUVO (Stagiaire)

**C**es derniers moments, on remarque partout dans les grandes villes du Togo, qu'il y a des drames qui sont véritablement liés aux incendies. La seule question que certains se posent est à qui le tour ? Evidemment sur cette question, beaucoup de gens pensent à comment y remédier lorsqu'ils seront atteints. Que faire donc en cas d'incendie ? Voici les bons réflexes à adopter.

Selon ces spécialistes, en réalité pour lutter contre l'incendie, il faut supprimer l'un des trois constituants (les combustibles, les comburants et l'oxygène) une fois que le feu se déclenche. Il existe plusieurs types d'extincteurs. On a des extincteurs de types ABC qui affrontent les différents types de feu.

On a trois principes actifs ; il y a des extincteurs AO avec bien entendu une solution émulsifiante, les extincteurs CO2 et des extincteurs au poudre. Ces trois types de principes actifs vont agir d'une part sur le combustible pour l'em-

pêcher de brûler ou alors si l'oxygène est dans une pièce confinée, le principe actif va agir sur l'oxygène et va aspirer par une combinaison chimique tuant automatiquement le feu. Pour éteindre un feu, il faut être en mesure d'une part en étouffant le feu. Dans les villages on éteint les feux en mettant la terre dessus. Donc en mettant la terre on supprime le lien combustible-comburant.

On utilise aussi la poudre, elle a deux principes actifs. Elle va supprimer le lien en créant vite tout autour du combustible un vide d'oxygène qui fait qu'automatique-



Les gestes qui sauvent en cas d'incendie

ment le feu va s'arrêter. Le principe actif c'est de supprimer le lien entre le combustible et le comburant. Il ya certains qui prennent des branches pour taper le feu. Au fait, on va taper le feu et on va empêcher le combustible de conti-

nuer à brûler. Donc d'être nourri par l'oxygène. On va taper sur le feu et supprimer ce lien entre le combustible et le comburant, une fois qu'on a réussi à le faire, le feu s'éteint.

Les bons réflexes en cas d'incen-

die: le premier réflexe c'est d'abord alerter ensuite donner l'information au service compétent, qui est le corps des sapeurs pompiers, dont le numéro est le même dans les pays francophones, le 118. Et il faut être en mesure d'identifier le lieu où vous êtes et de dire ce que vous voyez. Puis lutter contre le feu si vous avez les moyens (par des extincteurs et autres). Il faut aussi savoir qu'on attaque toujours le feu à la base et où est le foyer le plus important du feu car c'est à partir de là que le feu se répand. En bref, il faut trois actions. Dans un premier temps l'alerte local, dans un second temps l'information au service compétent et dans un troisième temps uniquement si on a les moyens, attaqué le feu.

## Forum de la Femme Togolaise : La 2<sup>ème</sup> édition axée sur la pleine participation des femmes

Spéro D.

**L**es femmes togolaises ont tenu leur 2<sup>ème</sup> forum national à l'INFA de Tové à Kpalimé dans la région des Plateaux du 08 au 10 Janvier. « Autonomisation de la femme et croissance économique », thème central de ce forum a permis de mener des débats et de prendre des résolutions autour du renforcement du pouvoir économique de la femme et de sa pleine participation à la vie socio-économique et politique pour le développement et l'avancement du Togo.

Organisée par le Ministère de la Promotion de la Femme, cette 2<sup>ème</sup> édition du Forum National de la femme togolaise a connu la participation de plus de 500 personnes venues de tout le Togo mais aussi du Burkina Faso, du Sénégal et du Rwanda ; des représentants de toutes les couches socioprofessionnelles des différentes préfectures du Togo, les invités des autres pays ayant mis un point d'or sur l'autonomisation de la femme pour un partage d'expérience et des partenaires dont le concours indispensable ne saurait être négligé notamment le Système des Nations Unies au Togo et les Associations et ONG de défense des droits de la femme. La participation du Burkina Faso, du Rwanda et du Sénégal a permis de connaître les avancées réalisées par ces trois pays dans la promotion de la parité genre dans les institutions de l'Etat et surtout les mécanismes mis en œuvre pour y parvenir.

Somme toutes un panel de voix autorisées pour des communications de qualité. Un bref bilan du premier forum tenu en 2009 sous le thème « femme togolaise et développement : réalités, enjeux et perspectives » a permis d'avoir à l'idée les recommandations formulées à l'époque afin de mieux orienter les différents travaux du présent. Des travaux qui ont eu pour fil conducteur trois thèmes principaux ayant tous un lien immédiat ou certain avec le thème principal du forum : « accès aux moyens de production et jouissance équitable des bénéfices », « formation de la femme pour son émergence socio-économique et politique », « obligations professionnelles et contraintes familiales chez la femme ».

### Déclinaisons du thème central

Dans beaucoup de milieux ruraux au Togo la femme est un élément clé dans la valorisation des terres cultivables.



Les participants au Forum

Mais le constat est clair que très souvent elle n'a accès que rarement à ces terres sur la base de principes successoraux basés sur des rites la reléguant au dernier rang. Le thème, « accès aux moyens de production et jouissance équitable des bénéfices », a donc permis de faire le pont entre ces facteurs de retard et les approches telles qu'un accès libre de la femme à la terre, aux crédits et technologies appropriées. Mais tout ceci n'est possible que dans un processus permanent d'appui-accompagnement.

« Formation de la femme pour son émergence socio-économique et politique ». A ce niveau il est notable que la scolarisation de la jeune fille est la base de son émergence. Encore faut-il que le leadership de ces jeunes filles soit éveillé. Pour y parvenir convenablement, un modèle

type doit être trouvé pour le Togo afin que dans la pratique les théories puissent être adaptées. Autres réalités de taille qui dans nos sociétés freinent l'autonomisation de la femme, les « Obligations professionnelles et contraintes familiales ». La difficulté réside dans la bonne formule à trouver pour concilier vie professionnelle et vie de famille. Ces différents thèmes ont été débattus en plénière puis étudiés en travaux de groupe. Les résultats de ces travaux ont servi aux recommandations.

### Un engagement certain

Le dernier recensement général de la population et de l'habitat estime à 51,4 % le nombre de femmes au Togo. Une frange non négligeable si l'on prend en compte le rôle de pilier que joue chaque femme au sein de la structure familiale. Les travaux de cette deuxième édition outre les recommandations ont permis aux acteurs clé de marquer leur engagement aux côtés de la femme pour sa pleine réalisation. Dès le premier jour la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies Mme Khar-

diata Lô N'Diaye, déclarait que « les agences du Système des Nations Unies se tiennent prêtes, comme elles l'ont toujours fait, à accompagner le Togo et à l'aider à concrétiser cet engagement, à passer des intentions aux actes, pour le progrès dans la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement visant la promotion de l'égalité entre les sexes ». Pour la Ministre de la Promotion de la Femme, Mme Ayawovi Patricia DAGBAN-ZONVIDE, « il y a une évidence partagée ici, de grands pas ont été faits sur la voie de l'autonomisation de la femme. Mais nous devons garder à l'esprit que beaucoup reste à faire. Il nous faut imaginer, innover, inventer des stratégies clairvoyantes susceptibles de venir en appui à nos actions ». Le pas certain franchi par ce forum demeure la prise de conscience du rôle indispensable de la femme dans le développement du Togo. Et le dernier discours du Président de la République l'a déjà scellé lorsqu'il évoquait l'engagement à œuvrer pour une parité genre au sein de nos institutions. Reste à légiférer pour donner un cadre et une base légale aux actions futures.

Franck NONNKPO

## La CTOP pour une meilleure commercialisation du maïs au Togo

**C**es trois dernières années, le Togo, a connu un excédent céréalier. Mais la commercialisation de ce surplus alimentaire est au cœur d'un conflit entre l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire (ANSAT) et les Organisations Paysannes (OP).

des producteurs pour le revendre à des institutions comme le PAM, Premium Food...

Cependant l'ambiguïté des textes régissant la commercialisation des produits agricoles fait de l'ANSAT un exportateur et un acteur incontournable dans la com-



70% de la population togolaise vit de l'agriculture

Selon une étude de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP), la commercialisation du maïs au Togo est principalement réalisée dans le secteur informel. Elle fait intervenir des acteurs directs et indirects parmi lesquels les producteurs et leurs organisations, les collecteurs, les grossistes, les détaillants, les ONG etc. Les opérations d'achat et de vente sont dominées par les femmes commerçantes. L'Etat est aussi présent dans la commercialisation du maïs à travers l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire (ANSAT), qui achète le maïs auprès

des producteurs pour le revendre à des institutions comme le PAM, Premium Food... Cependant l'ambiguïté des textes régissant la commercialisation des produits agricoles fait de l'ANSAT un exportateur et un acteur incontournable dans la com-

élaboré un plaidoyer pour un meilleur partenariat entre l'ANSAT et les OP autour de la commercialisation du surplus

céréalier « pour qu'une part de ces marchés (ndlr :les marchés de l'ANSAT) soit attribuée au monde rural qui est à

la conquête de son bien-être », a indiqué le Président de la CTOP, M.Assimarou GNASSINGBE.

## Banque Mondiale -Togo : un partenariat vieux de plus de 40 ans

F.N

**D**eux jours pour découvrir la Banque Mondiale (BM), ses projets et programmes actuellement en cours au Togo, c'est ce qu'a proposé l'institution au public, à travers des Journées Portes Ouvertes (JPO), tenues les 10 et 11 janvier à Lomé. Une manifestation couplée avec l'inauguration du nouveau siège de la banque, sis à la Cité OUA à Lomé.

Les JPO ont permis au public d'apprécier l'état du partenariat entre le Togo et la B M, un partenariat vieux de plus de quarante ans. C'est depuis 1968 en effet que le Togo et la BM sont entrés en coopération suite au financement d'un projet routier par la Banque. « Depuis ce temps, notre coopération avec le Togo s'est accrue et, grâce à l'engagement du gouvernement, nous avons pu atteindre des réalisations certaines, comme en témoigne la taille grandissante de notre portefeuille actuel. A ce jour, ce portefeuille s'élève à plus de 300 millions de dollars américains, soit près de 150 milliards de francs CFA », a indiqué M. Madani M. TALL, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour le Togo. Depuis le réengagement de la BM avec le Togo en 2008, devait-il poursuivre, « notre



Hervé ASSAH, Représentant résident de la BM au Togo

action est basée sur trois principaux piliers à savoir l'amélioration de la gouvernance économique et la transparence ; l'appui à la relance économique et au développement durable ; et la prise en compte des besoins sociaux urgents ».

Les actions de la BM au Togo, en dehors des appuis budgétaires et des activités -conseils, couvrent plusieurs secteurs de développement, notamment l'agriculture, l'environnement, les infrastructures, l'éducation, le développement communautaire et la protection sociale, le secteur privé... ; des secteurs essen-

tiels retenus par le gouvernement togolais comme des axes prioritaires pour la réduction de la pauvreté, dans le cadre de sa Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Pour le Premier Ministre, Séléogodji AHOOMEY-ZUNU, depuis le réengagement de la BM au Togo, « les relations se sont graduellement normalisées, pour être actuellement pleines et entières à la satisfaction des deux parties ».



## Section I. Avis d'Appel d'offres

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

#### POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES DE TOGO TELECOM FINANCEMENT : FONDS PROPRES

#### Appel d'Offres National N°0001/2013/TGT/DG/DML/PRMP

Date de lancement de l'avis : **11 janvier 2013**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **travaux d'aménagement des sites de TOGO TELECOM**.

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,

Ville : LOME

Boîte postale : 333 Pays : TOGO

Numéro de téléphone : +228. 22 21 44 01, 22 34 13 69

Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73

Adresse électronique : [mbanezi@togotelecom.tg](mailto:mbanezi@togotelecom.tg)

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00**.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel requis pour l'exécution des travaux.

Voir les données particulières de l'appel d'offres (DPAO) pour les informations détaillées.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement<sup>1</sup> d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après :

**Direction Générale de TOGO TELECOM**

Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté

BP : 333 Lomé – Togo

Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01

Télex : 5245 TG

Fax : (228) 22 21 03 73

E-mail : [spdggt@togotel.net.tg](mailto:spdggt@togotel.net.tg) / [contact@togotelecom.tg](mailto:contact@togotelecom.tg)

Site Web : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

5. Le paiement du coût du dossier sera par chèque ou en espèces.

6. Les offres devront être soumises au plus tard le **mercredi 13 février 2013 à 09 heures 00mn T.U.** à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. L'ensemble des travaux est reparti en vingt un (21) lots. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, conformément au tableau ci-après :

REPARTITION DES LOTS	GARANTIE DE SOUMISSION
LOT 1 : Travaux de rénovation des bâtiments SRT et Espace télécoms Dapaong	390 000 FCFA
LOT 2 : Travaux de rénovation des locaux techniques de Mango	840 000 FCFA
LOT 3 : Travaux de rénovation des Bâtiments SRTK, SCK, SEK et Espace télécom Kara	1 275 000 FCFA
LOT 4 : Travaux de rénovation des bâtiments SRT et FH Sokodé	900 000 FCFA
LOT 5 : Travaux de rénovation des bâtiments SRT et Espace télécom Atakpamé	480 000 FCFA
LOT 6 : Travaux de rénovation du centre distant et Espace télécom de Kpalimé	420 000 FCFA
LOT 7 : Travaux de rénovation du bâtiment SRT Tsévié	135 000 FCFA
LOT 8 : Travaux de rénovation du bâtiment centre distant Aného	510 000 FCFA
LOT 9 : Travaux de rénovation des locaux techniques de NIAMTOUGOU	150 000 FCFA
LOT 10 : Travaux de rénovation des locaux techniques de SOTOUBOUA COM	150 000 FCFA
LOT 11 : Travaux de rénovation des locaux techniques de BASSAR	150 000 FCFA
LOT 12 : Travaux de rénovation des locaux techniques de GLEI	250 000 FCFA
LOT 13 : Travaux de rénovation des locaux techniques de BLITTA	250 000 FCFA
LOT 14 : Travaux de rénovation des locaux techniques de LANGABOU	250 000 FCFA
LOT 15 : Travaux de rénovation des locaux techniques de KANTE	250 000 FCFA
LOT 16 : Travaux de rénovation des locaux techniques de NOTSE	250 000 FCFA
LOT 17 : Travaux de rénovation des locaux techniques de BAFILO	250 000 FCFA
LOT 18 : Travaux de rénovation des locaux techniques de PYA	250 000 FCFA
LOT 19 : Travaux de rénovation des locaux techniques de CINKASSE	300 000 FCFA
LOT 20 : Travaux de rénovation des locaux techniques de ANIE	300 000 FCFA
LOT 21 : Travaux de rénovation des locaux techniques du FH KARA	450 000 FCFA

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais il ne peut être attributaire que de deux (02) lots au maximum.

8. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 13 février 2013 à 09 heures 30mn T.U.** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM au rez-de-chaussée.

Le Directeur Général,

**Pétchétiadi BIKASSAM**

<sup>1</sup> Le prix demandé doit être **un juste prix** c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du DAO, du courrier et d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Les niveaux de prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

## FOOTBALL :

♾ Martial B.

### 23 Eperviers en starting-block pour la CAN 2013 Un nouveau défi à l'horizon

**F**inis les moments de doute et d'appréhension du public sportif togolais. Les Eperviers du Togo seront bien au grand complet à la CAN 2013. Ils ont été finalement rejoints par leur capitaine Emmanuel Adébayor Shéyi après qu'il eut été rassuré par la Présidence sur les conditions d'organisation de leur participation. Ils sont trois (3) gardiens, sept (7) défenseurs, huit (8) milieux de terrain et cinq (5) attaquants à former le groupe Eperviers.

Selon les observateurs du sport roi togolais, Didier Six, n'aurait pas pu faire un meilleur choix que ce qu'il a fait pour cette 29ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations. Aussi bien dans le championnat national d'élite que dans les championnats à l'étranger, il a sélectionné les meilleurs Togolais du moment. Il s'agit de Agassa Kossi (France / Reims), Tchagouni Baba (France/ Dijon) et Atsu Mawugbe (Togo/ Maranatha) au poste de gardiens de buts. Ninbombé Daré (Belgique/Rbdb) ; Ouro-Akoriko Sadate (Afrique du Sud/ Free State Stars) ; Gaffar Mamah (Moldavie/ Dacia Fc) ; Akakpo Serge (Slovénie/ Zilina Fc); Bossou Vincent (Vietnam/ FC Saigon) ; Donou Kokou (Togo/ Maranatha) ; Djene Dakonam (Cameroun/ Coton Fc) qui forment et se relayent sur le front défensif de l'équipe nationale togolaise. Au milieu de terrain, Amewou Komlan (France/ Nimes); Salifou Moustapha



L'équipe des Eperviers du Togo

(Sans Club) ; Wome Dove (Afrique du Sud/ Free States Stars) ; Segbefia Kossi Prince (France/ Auxerre) ; Ametepe Kodjo (Gabon/ Fc Mounana) ; Mani Sapol (Algérie / Ca Batna), Ayité Floyd (Reims/ France), Romao Alaixys (Lorient/France) veilleront au grain. Pour que les Eperviers se sortent de cette poule difficile dans lequel ils sont logés aux cotés des Eléphants de la Côte d'Ivoire, des Fennecs d'Algérie et des Aigles Tunisiens, seront chargés de faire trembler les filets adverses, Adebayor Emmanuel (Angle-

terre/Tottenham), Gakpe Serge (France/Nantes) ; Damessi Kalen (France/ Lille) ; Placca Fessou Mème (Togo/Agaza), Ayité Jonathan (France/Brest). Dimanche dernier face aux Menas locaux du Niger, le

groupe à Didier a mis au point les derniers automatismes avant de prendre la route de Rustenberg, leur camp de base. Ils sont venus à bout des Menas locaux du Niger par 2 buts à 1. Après cette dernière rencontre amicale, ils se sont envolés ce mardi 15 janvier pour l'Afrique du Sud. Ils entrent en compétition le 22 janvier face à la Côte d'Ivoire et représentent les espoirs de qualification, ne serait-ce que pour le second tour, de tout un peuple.

♾ M.B.

## GOLF :

### A la découverte du golf

### Qu'est-ce qu'un caddie pour un golfeur

**D**ans ce premier numéro de cette nouvelle année commençante, 2013, nous nous intéressons à un caddie. C'est celui qui tient tout l'arsenal de golf pour le joueur sur l'aire de jeu. C'est comme un « adjoint » au joueur principal. En plus de lui tenir ses clubs et de l'aider dans ses choix en fonction du coup à jouer, il lui prodigue des conseils sur le parcours. Quel que soit le golfeur devant lequel un caddie se trouve, le but de sa présence est de lui faire tenir dans le jeu quel que soit son niveau de jeu. Selon Lucien, un caddie rencontré au golf

club d'Agoe, il est nécessaire que ce dernier ait un conseiller à ses cotés. "Je connais quelques clés techniques que j'adapte au joueur en face de moi. Je n'essaie jamais de faire rentrer le néo-golfeur dans un moule très contraignant. C'est pourquoi il est possible que je ne parle pas de l'adresse du golfeur à la première séance. Après, mon discours et mes exigences s'adaptent et évoluent en fonction du niveau du joueur qui me consulte. Même au haut niveau, j'insiste sur la notion du plaisir". Derrière chaque grand golfeur se trouve un expérimenté caddie. La carrière

de Gonzalo Fernandez-Castano n'aurait pas pris un coup d'accélérateur en 2005 si son caddie n'avait pas été là lors du KLM Open au Pays-Bas. Il en a été ainsi pour plusieurs golfeurs lors de grandes compétitions. Si dans certains pays on tente de remplacer les caddies par un automobile déplaçable beaucoup reste confiant que la présence d'un caddie au côté d'un golfeur décuple sa capacité de jeu mais pour d'autres encore, leur présence contribue à saboter les jeux de l'adversaire, ce qui motive progressivement à préférer les automobiles déplaçables.

## Remise de drapeau aux Eperviers

### Plus que 3 jours avant le coup d'envoi !

♾ M.B.

**T**out est fin prêt pour que les Eperviers fassent le déplacement au pays de Nelson Mandela en vue de la 29ème Coupe d'Afrique des Nations. Une cérémonie de remise de drapeau, signe d'envoi en mission, s'est déroulée ce lundi 14 janvier 2013. Les couleurs nationales ont été confiées au vice-capitaine, Serge Akakpo, dans les locaux de la Primature, en présence du PM, Arthème Ahoomey-Zunu, du Ministre des Sports, Fofana Bakalawa et de celui des finances, Adji Oteth Ayassor.

Les Eperviers sont fin prêts pour leur huitième participation à la CAN. Ils viennent de recevoir les couleurs nationales des mains du PM, Arthème Ahoomey-Zunu. Cette cérémonie vient clore les préparatifs et lancent les ambassadeurs. En remettant le drapeau au vice-capitaine, Serge-Akakpo, le PM après les

avoir rassuré du soutien de tout le gouvernement et de tout un peuple, a souhaité que l'équipe nationale togolaise fasse une participation honorable en Afrique du Sud. Le groupe des Eperviers se sont envolés hier pour leur base de Rustenberg. Ils entrent en compétition le 22 janvier.

## Quelques réactions des joueurs à l'issue de la cérémonie de remise de drapeau

♾ M.B.

### «On donnera le meilleur de nous-mêmes comme on ne l'a jamais fait»

#### Alaixys Romao

**C**'est un défi qu'il nous reste à relever après avoir manqué deux fois de suite la compétition continentale, la CAN, celle-là nous nous devons de bien y prendre part. Nous demandons que tout le peuple soit derrière nous, cela décuplera notre envie de mouiller le maillot sur le terrain. »



Alaixys Romao

on sera tous au top niveau le 22 janvier prochain à Rustenberg face à la Côte d'Ivoire. On promet donner le meilleur

#### Serge Akakpo



Serge Akakpo

**C**'est la plus haute compétition africaine, en tant que joueur africain qui représente une nation africaine, c'est vraiment une finalité pour nous. Ce qui s'est passé en 2010, on a encore les séquelles. Et cette occasion nous permettra d'effacer ce douloureux événement. Comme vous avez pu le remarquer hier en amical face aux Menas du Niger, on a eu beaucoup de fatigue dû au travail qui a été préalablement fait lors de notre stage à Accra. On récupère doucement,

de nous-mêmes comme on ne l'a jamais fait »

#### Placca Fessou Meme

**C**'est une ambiance de joie qui nous anime tous. Je viens d'ouvrir mon compte de but lors de l'amical contre les Menas, cela me met plutôt en confiance au sein des Eperviers. Je pense faire quelque chose de bien meilleur que ce que j'ai fait jusqu'à maintenant. Faire une bonne CAN et sortir la tête haute »

## « No limit », le maître incontesté du Breakdance

« Sur le plan national, nous n'avons plus grand-chose à prouver ... Actuellement nous flirtons avec l'international »

Ils s'appellent, BBoy D-Fo, BBoys-7, BBoy Max, Kayme, BBoy Warren, G. Mark. Eux c'est les six gars du mythique groupe de Street Dance « No limit ». Sur le plan national, personne ne peut aujourd'hui contester la suprématie du groupe devenu le maître absolu du Breakdance. Le groupe a en effet raflé plusieurs trophées mis en jeu au Togo et a désormais les yeux tournés vers l'international. Rencontre !

**Focus Infos** voulez-vous bien nous présenter votre groupe ?

No Limit : NO LIMIT est un groupe de Breakdance né en Mars 2007. Constitué actuellement de 06 Bboy (ndlr : Danseurs de breakdance) qui sont étudiants, élèves et travailleurs.

Nous faisons du BREAKDANCE ou encore Street Dance, une danse de la famille du HIPHOP, importée des USA.

**F.I :** Comment le groupe s'est-il constitué ?

N.L : Vers fin 2006, il y avait une effervescence par rapport à la

danse HIP HOP et beaucoup de groupes se formaient. Cependant, tous les danseurs n'étaient pas forcément motivés par l'amour de la danse. Pour beaucoup, c'était une question de notoriété et de frime. Alors six danseurs venant de 4 groupes différents à l'époque se sont constitués en un bloc qui avait pour objectif de montrer du vrai Breakdance !! Voilà comment, NO LIMIT est né. Pour le nom « NO LIMIT », cela traduit notre volonté de toujours aller de l'avant, de repousser nos limites à chaque prestation et je pense que cela se reflète dans notre parcours.



Le groupe «NO LIMIT»

**F.I :** Quelles sont les compétitions auxquelles vous avez participé ? Avez-vous remporté des trophées ?

N.L : Sur le plan national, NO LIMIT a participé et gagné toutes les compétitions, que ce soit le BREAKDANCE AWARDS EN 2007, le concours JEUNE TALENT de la TVT et le HIP

HOP AWARDS catégorie BREAKDANCE en 2009 le HOT JAM 2010 et le BREAKDANCE ACADEMY de AFRICA RYTHMES en 2011. Actuellement nous flirtons avec l'international et nous sommes sur le festival « EKOYA » qui se tient au BENIN et qui devra à terme désigner le meilleur groupe de la sous-région. Nous sommes en lice avec

des danseurs du BENIN, du SENEGAL, du GABON, du GHANA, pour ne citer que ceux-là. Les phases finales sont prévues pour JUILLET 2013.

**F.I :** Quelles sont vos ambitions pour le groupe ?

N.L : NO LIMIT, c'est un groupe qui aime les défis et n'hésite pas à se fixer de grands objectifs. Nous ambitionnons montrer à toute l'AFRIQUE et pourquoi pas au monde entier que le TOGO n'est pas du reste en matière de Breakdance. Sur le plan national, nous n'avons plus grand-chose à prouver. Donc nous visons d'autres pays, notamment à travers le concours EKOYA auquel nous participons et par la grâce de DIEU, qui nous a toujours soutenus, ça doit donner !

## DEHACHAMPE, le Champagne made in Togo

F.K

Le Togo se classe désormais parmi les pays producteurs de Champagne. « Déhachampe », tel est le nom du champagne togolais, mis au point par AZIATO Kokou, Chercheur à l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA).

provenant de son environnement. Comparativement aux champagnes et vins mousseux, qui proviennent des fruits

Déhachampe est un vin mousseux à base du vin de palme. Il est présenté dans un emballage moderne comportant 02 étiquettes dont l'une est la marque et l'autre la composition et l'identité de la boisson. Il est issu de l'application de la technique champenoise de vinification modérée ou réadaptée à la sève naturelle de palmier.

A la différence des vins modernes fabriqués, il n'est sujet d'aucune recette de préparation mais il est produit par la plante elle-même d'où son authenticité et sa nature biologique. Il regorge d'éléments nutritifs comme les vitamines, les sels minéraux, les protéines, les glucides et les lipides, mais en des proportions variées. Son gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) naturel généré, lui confère un aspect désaltérant et pétillant. Le Déhachampe est exempt de microorganismes, et ne contient pas de polluants minéraux ni organiques



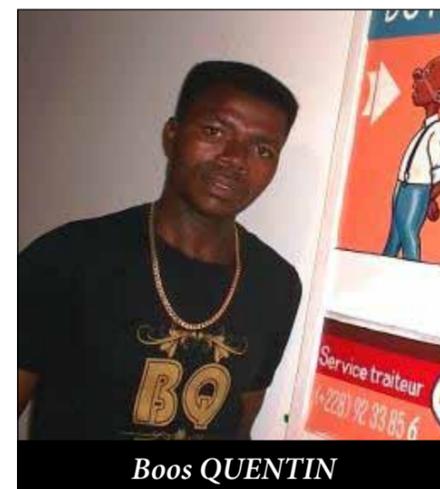
comme le raisin avec des pourcentages d'alcool assez élevés, souvent compris entre 7 et 12%, le Champagne togolais est issu d'une sève naturelle dont le degré d'alcool est compris entre 3 et 7%.

comme le raisin avec des pourcentages d'alcool assez élevés, souvent compris entre 7 et 12%, le Champagne togolais est issu d'une sève naturelle dont le degré d'alcool est compris entre 3 et 7%.

## Boss Quentin en concert dédicace le 03 mars

F.K

Après la sortie de son dernier album « Da risen », en mars 2012, l'artiste togolais de la Pop et du Gospel, Boss Quentin, sera en concert dédicace, le 03 mars prochain au Stade Omnisports de Lomé, terrain de Basket-ball. Auteur de deux albums, l'artiste est très connu sur la scène musicale au Ghana où il vit avec sa famille. « Le 03 mars sera un rendez-vous inoubliable avec le public togolais », promet Boss Quentin. Le show s'annonce époustoufflant et sera sans doute le plus marquant de ce premier trimestre de l'année 2013.



Boos QUENTIN

## Vient de paraître «Ma rivale, la Mitraille...» un recueil de pièces théâtrales de Joël AJAVON.

F.K

«Ma rivale, la Mitraille...», c'est le titre d'un recueil de pièces de théâtre qui vient de paraître aux Editions Awoudy. L'auteur, Joël Amah AJAVON, jeune dramaturge et metteur en scène togolais, y aborde des thèmes divers et variés liés à la condition humaine et propre à ce qu'on a appelé le nouveau théâtre ou le théâtre de la nouvelle génération. Bref, le recueil de Joël AJAVON est un regard sur la société en ce qu'elle a de plus noble (l'amour, la famille...) mais aussi de plus vil (la déchéance, la méchanceté, la haine...).

Le style libre, innovant et l'emploi d'une langue faite de néologismes et d'images, marquent d'emblée chez le jeune auteur un réel désir de rompre avec le théâtre didactique et celui classique, tels que l'ont envisagé beaucoup d'écrivains de la vieille école.

« L'écriture est pour moi un acte viscéral et vital. C'est le meilleur miroir dont je dispose pour m'observer et pour observer le monde. C'est pour moi le lieu des questionnements. J'essaie de répondre à mes déambulations intérieures à travers l'écriture », a déclaré Joël AJAVON.



# TOYOTA

**C'EST**

# CFAO

**GARANTIE CONSTRUCTEUR ET PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE**

***CFAO est le seul représentant officiel du constructeur TOYOTA,***

***Le seul à vous proposer l'intégralité de la gamme des véhicules TOYOTA,***

***Le seul à distribuer des pièces de rechange d'origine,***

***Le seul à vous offrir un entretien de qualité grâce à son service après-vente,***

***Mais surtout le seul à vous offrir la garantie constructeur.***



Bd Eyadema - B.P. 332 - Lomé  
Tel.: 22 23 31 00 Fax : 22 21 36 71 - cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR  
OFFICIEL



TOYOTA

moovnouvel an

Pour 2013 : Santé, Bonheur  
et Prospérité à tous !



M



V